

2.3.3. La végétation et l'occupation du sol

Le Massif de Quintin : un territoire dévolu à l'élevage

L'essentiel de la surface du Massif de Quintin est occupé par des surfaces destinées à l'élevage.

La forme la plus ancienne est l'exploitation de prairies bocagères, qui subsistent aujourd'hui, surtout dans les secteurs les moins propices à la mise en culture parmi ceux qui sont encore exploitables : fond de vallées, zones humides, parcellaire peu accessible...

Plus fréquemment, le parcellaire se présente sous une forme plus complexe dans laquelle s'intercalent prairies et parcelles cultivées, ces dernières étant essentiellement dévolues à des cultures destinées aux animaux d'élevage (maïs, blé...). Ce parcellaire figure sur la carte ci-contre sous l'intitulé «systèmes culturaux et parcellaires complexes». Peuvent également s'y insérer des micro-boisements, dont la surface n'est pas suffisamment importante pour qu'ils soient individualisés sur cette carte. Le maillage bocager y est en général encore assez présent, mais il peut subir un certain recul par l'agrandissement du parcellaire et l'abandon de son entretien.

Localement, la mécanisation et l'amélioration des techniques agronomiques ont conduit à une augmentation de la mise en culture et à l'agrandissement du parcellaire. Les surfaces agricoles principalement dévolues aux grandes cultures (notées «Terres arables hors périmètres d'irrigation» sur la carte) restent toutefois minoritaires sur le Massif de Quintin, à la différence du bassin de Saint-Nicolas-du-Pélem et du plateau du Goëlo, où elles sont majoritaires.

L'importance des boisements en bordure de l'unité

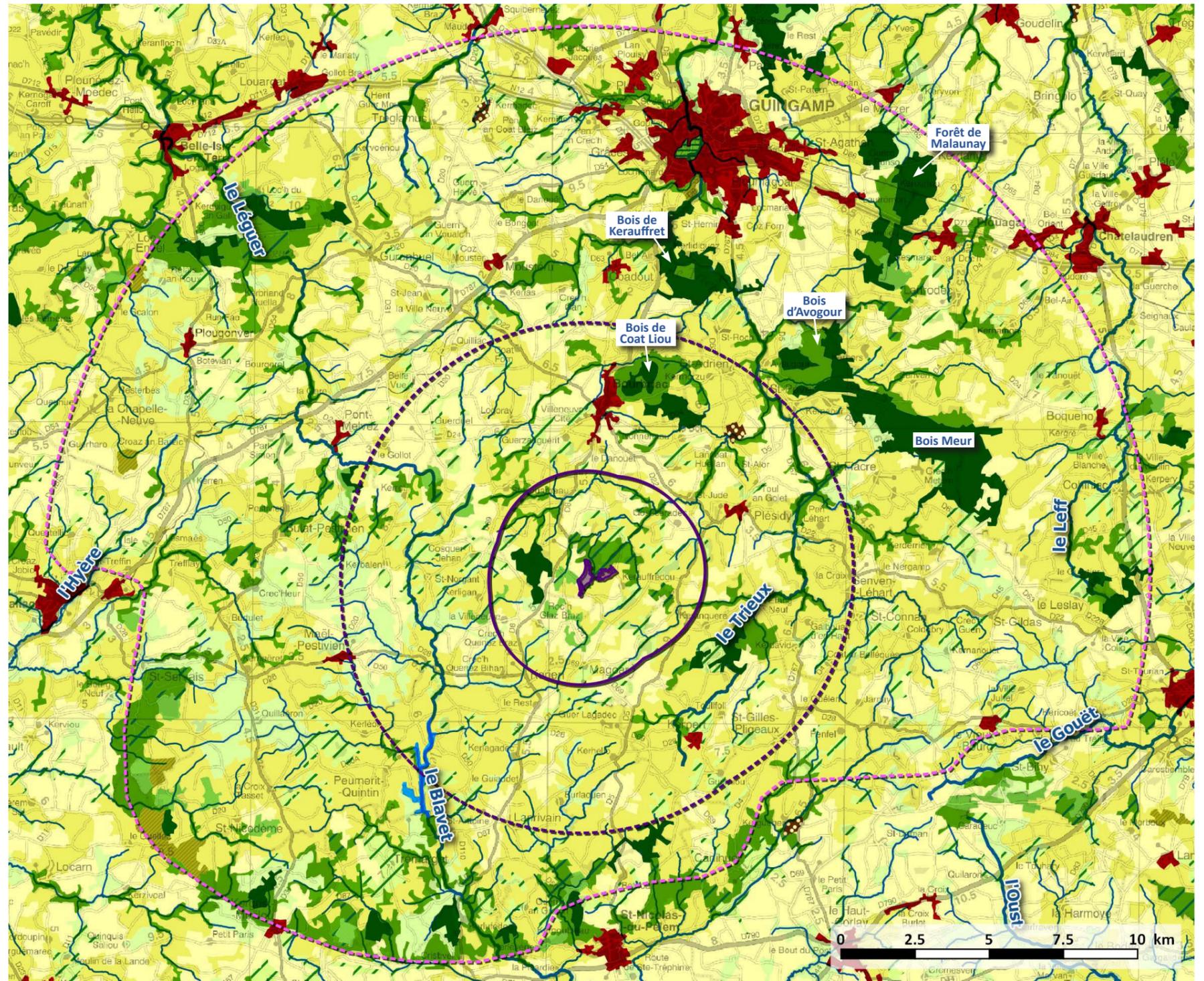
Les forêts et boisements de grande dimension sont assez rares au cœur du Massif de Quintin : ils se cantonnent aux flancs de coteaux abrupts qui bordent les vallées dès lors que celles-ci prennent de l'ampleur, à l'image de la vallée du Trieux.

En revanche, les zones boisées occupent toute la frange méridionale du massif. Les flancs abrupts et entaillés de vallées étroites y dessinent un arc de cercle boisé quasi continu. C'est l'impossibilité de valoriser ces espaces peu accessibles et aux terres superficielles et acides (sur socle granitique) qui a abouti à ces boisements. Le contraste avec l'occupation du sol des massifs du bassin de Saint-Nicolas-du-Pélem est saisissant.

Au nord, à la transition entre le Massif de Quintin et le plateau du Goëlo, plusieurs grands massifs forestiers s'étendent. Il s'agit ici de zones sylvicoles dans lesquels la proportion de boisements plantés de conifères est importante : bois de Coat Liou, bois Meur, bois d'Avaugour, forêt de Malaunay...

Du fait de son échelle, la carte ci-contre ne parvient pas à illustrer l'importance du maillage bocager qui persiste et des micro-boisements, dans toutes les unités paysagères. Ce maillage diminue les contrastes entre elles et il augmente la capacité d'absorption du paysage.

L'OCCUPATION DU SOL DANS L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE



Aires d'étude

-  Zone d'implantation potentielle
-  Aire d'étude rapprochée
-  Aire d'étude intermédiaire
-  Aire d'étude éloignée

Occupation du sol

-  Forêt et végétation arbustive en mutation
-  Forêts de conifères
-  Forêts de feuillus
-  Forêts mélangées
-  Landes et broussailles
-  Cours et voies d'eau

Plans d'eau

-  Prairies
-  Surfaces agricoles et espaces naturels importants
-  Systèmes culturaux et parcellaires complexes
-  Terres arables hors périmètres d'irrigation
-  Tissu urbain et zones d'activités
-  Espaces verts urbains



Source : Corine Land Cover 2012

Dans l'aire d'étude rapprochée : un paysage en mosaïque entre boisements et parcelles bocagères

Un examen plus détaillé de l'aire d'étude rapprochée fait apparaître l'extrême morcellement du parcellaire, dans lequel alternent les surfaces en prairie, les parcelles cultivées et les boisements. Au centre de l'aire d'étude rapprochée, les entités boisées ont des surfaces qui se comptent en dizaines, voire en centaines d'hectares, tandis qu'au nord et au sud, ce sont de multiples petits boisements (de quelques milliers de mètres carrés, voire de quelques hectares) qui s'immiscent dans le parcellaire agricole bocager¹. Les plus petits boisements sont essentiellement composés de feuillus (chêne pédonculé, châtaignier, saules, etc.) car il s'agit de boisements "naturels", tandis que les zones les plus vastes sont le plus souvent plantées de conifères, car elles ont une vocation sylvicole affirmée.

Les surfaces notées en friches et landes constituent pour la plupart d'anciennes prairies – en zones humides ou sur des terrains abrupts – qui ne sont plus entretenues et évoluent vers le stade forestier. Elles illustrent la progression de la déprise agricole des lieux les plus défavorables à l'agriculture mécanisée, tandis que le parcellaire cultivé augmente dans les zones de plateau les plus favorables. Quoique très limité vis-à-vis d'autres unités paysagères, ce phénomène de simplification des structures paysagères est tangible sur ce secteur.

L'OCCUPATION DU SOL DANS L'AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE

Aires d'étude

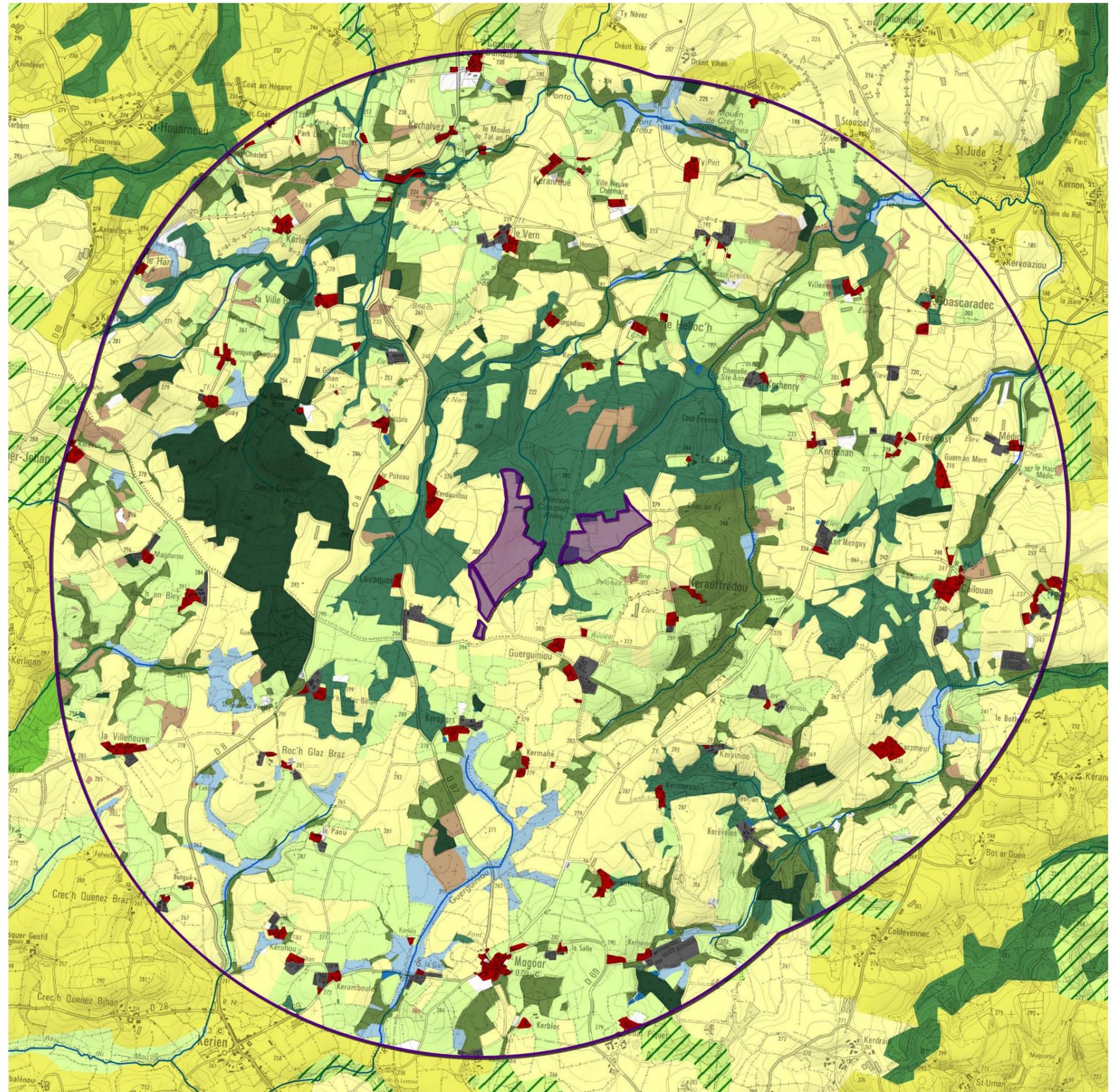
-  Zone d'implantation potentielle
-  Aire d'étude rapprochée

Occupation du sol dans l'aire d'étude rapprochée

Relevé réalisé d'après la photo aérienne et extrait d'OpenStreetMap

-  Bois, forêt
-  Bois ou forêt de feuillus
-  Conifères
-  Mixte
-  Culture
-  Prairie
-  Bois ou forêt mixte
-  Lande, broussaille
-  Espace bâti à vocation agricole
-  Zone résidentielle (bourg, hameau)
-  Plan d'eau
-  Cours d'eau

La légende pour l'aire d'étude intermédiaire figure en page précédente.



¹ À noter que cette cartographie ne permet pas de se représenter la densité très importante du maillage bocager, autre structure paysagère forte du Massif de Quintin.

2.4. SITUATION AU REGARD DES UNITÉS PAYSAGÈRES

Les unités paysagères bretonnes peuvent être regroupées en grandes familles selon la typologie présentée sur la carte ci-contre¹.

Sur l'aire d'étude éloignée, les paysages appartiennent essentiellement à deux grandes familles :

- Les paysages de bocage dense sur colline : les Monts d'Arrée et le Massif de Quintin (regroupés au sein de l'Arrée) et le Massif du Mené ;
- Les paysages boisés et de bosquets : le Goëlo.

En limite nord-ouest de l'aire d'étude éloignée débute le Trégor, qui appartient à la famille des paysages de bocage à maille élargie, tandis qu'au nord-est le Plateau de Penthièvre et ses paysages cultivés à ragosses succèdent au Trégor.

Voir également la cartographie des unités paysagères de l'aire d'étude éloignée page 28.

Les descriptions suivantes s'inspirent de la brochure «Les paysages de Bretagne»²

2.4.1. Les paysages de bocage dense sur collines : les Monts d'Arrée, le Massif de Quintin et le Massif du Mené

Caractérisés par des reliefs de crêtes ou des massifs aux vallées encaissées, ces paysages sont répartis sur une ligne médiane traversant la Bretagne d'est en ouest, avec une ligne de crête qui forme les reliefs septentrionaux du Massif armoricain : la chaîne des Monts d'Arrée, se prolongeant vers l'est par le Massif de Quintin et les Monts du Mené. Plus au sud (hors zone d'étude), les Montagnes Noires constituent une ligne de relief parallèle, incluse dans la même famille de paysages.

Ces paysages sont composés de sols pauvres qui ont favorisé le maintien d'un bocage dense et de surfaces en herbe. La structure agraire très particulière était autrefois constituée de nombreuses petites parcelles de prairies souvent de forme allongée, encerclées par des talus surmontés d'une haie, parfois doublée d'un chemin.

Du fait du vallonnement de ces territoires, et surtout de la faible valeur agronomique des sols, l'agriculture est nettement orientée vers l'élevage, notamment bovin, ce qui a favorisé le maintien du bocage et des prairies destinées au pâturage. L'élevage de volailles en hors-sol s'est également fortement implanté dans les années 1960, donnant lieu par la suite à des friches agro-industrielles qui ponctuent le bocage.

Le territoire est également parsemé de bois et bosquets, qui se situent notamment dans les fonds de vallée et les crêtes des massifs.

L'habitat est dispersé sous forme de fermes isolées, de hameaux autour de chaque bourg ; aucun grand pôle urbain ne s'est développé dans ces paysages reculés de Bretagne intérieure.

Le bocage dense prédomine et atteint notamment plus de 60% dans les Monts d'Arrée. Friches et landes sont également très présentes. Ces dominantes sont caractéristiques des paysages de l'Argoat.

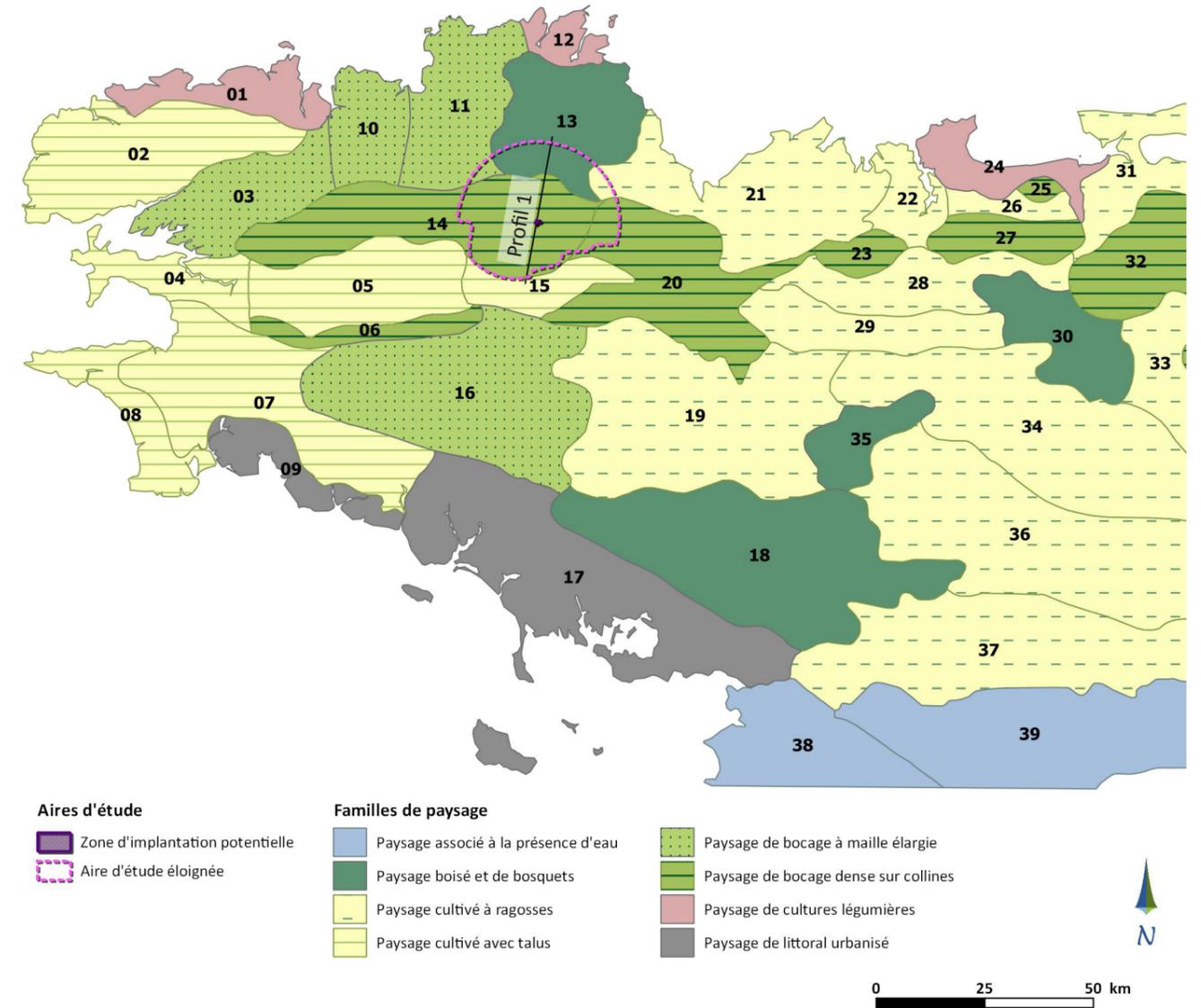
Pour rappel, l'unité paysagère du massif de Quintin est également caractérisée par le grand éolien, qui la concerne davantage que les unités paysagères voisines (cf. carte page 9). Aujourd'hui, les parcs éoliens participent fortement à l'identité de l'unité paysagère, en se combinant avec les autres éléments structurants du paysage : la géomorphologie (massif granitique), la densité bocagère et de boisements, la faible densité urbaine.

¹ Source : Laurence Le Du-Blayot ; Le paysage en Bretagne : enjeux et défis ; Éditions Palantines ; 2007

² Les paysages de Bretagne, Flavie Barry, Laurence Le Du-Blayot, David Gobin, 2013, éd. Conseil régional de Bretagne

Source : Le paysage en Bretagne - Laurence Le Du - Blayot.

LES FAMILLES DE PAYSAGES BRETONS



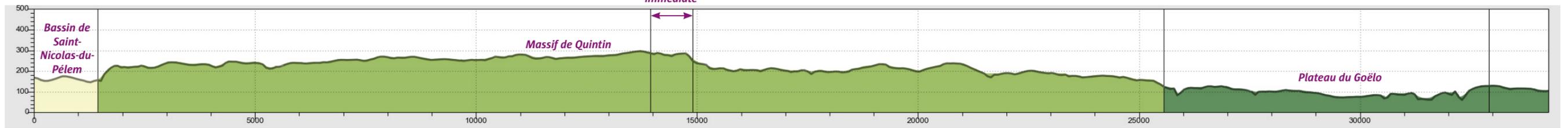
Liste des grands ensembles paysagers

01 Léon Légumier	16 Cornouaille intérieure	31 Avranchin et Val-de-Sée
02 Plateau léonard	17 Armor morbihannais	32 Bocage Mayennais
03 De l'Aulne à l'Elorn	18 Reliefs des Landes de Lanvaux	33 Plateau de Fougères
04 Crozon-Aulne maritime	19 Bassin de Pontivy-Loudéac	34 Bassin de Rennes
05 Bassin de Châteaulin	20 Massif du Mené	35 Massif de Brocéliande
06 Montagnes noires	21 Plateau de Penthièvre	36 Plissements de Bain-de-Bretagne
07 Cornouaille	22 Val-de-Rance	37 Marches de Bretagne
08 Baie d'Audierne	23 Massif du Hinglé-les-granits	38 Marais de Guérande et de Brière
09 Cornouaille littorale	24 Zone légumière du Mont-Saint-Michel	39 Loire de promontoires
10 Trégor morlaisien	25 Massif de Saint-Broladre	
11 Trégor	26 Bassin de Pleine-Fougères	
12 Trégor légumier	27 Massif de Saint-Pierre-de-Plesguen	
13 Goëlo	28 Bassin d'Evran	
14 Arrée	29 Collines de Bécherel	
15 Bassin de Saint-Nicolas-du-Pélem	30 Collines de Saint-Aubin-d'Aubigné	

PROFIL 1 - SUD -NORD

Aire d'étude éloignée

Aire
d'étude
immédiate



Ce paysage de bocage et de collines est perçu comme le plus représentatif de l'Argoat, mais le vieillissement hypothèque son devenir et son potentiel (paysage, maintien des sols, ressource bois...): les haies anciennes ne sont pas renouvelées et le bocage dense a tendance à diminuer au profit du bocage à maille élargie. Les arasements de haies ne sont pas massifs mais l'érosion lente et diffuse du bocage est tout aussi efficace et souvent mal prise en compte jusqu'ici dans les politiques de replantation de haies.

L'avenir de ce type de paysage peut être menacé alors qu'il présente de nombreux intérêts pour la préservation de la biodiversité, de la qualité de l'eau et des sols. De ce fait, il constitue aussi un fort potentiel en termes d'agriculture durable.

2.4.2. Les paysages boisés et de bosquets : le Goëlo

La Bretagne n'est pas une région de tradition forestière historique. Elle se caractérise par un des plus faibles taux de couverture forestière, 12 % (source : Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt) contre 29 % en moyenne nationale.

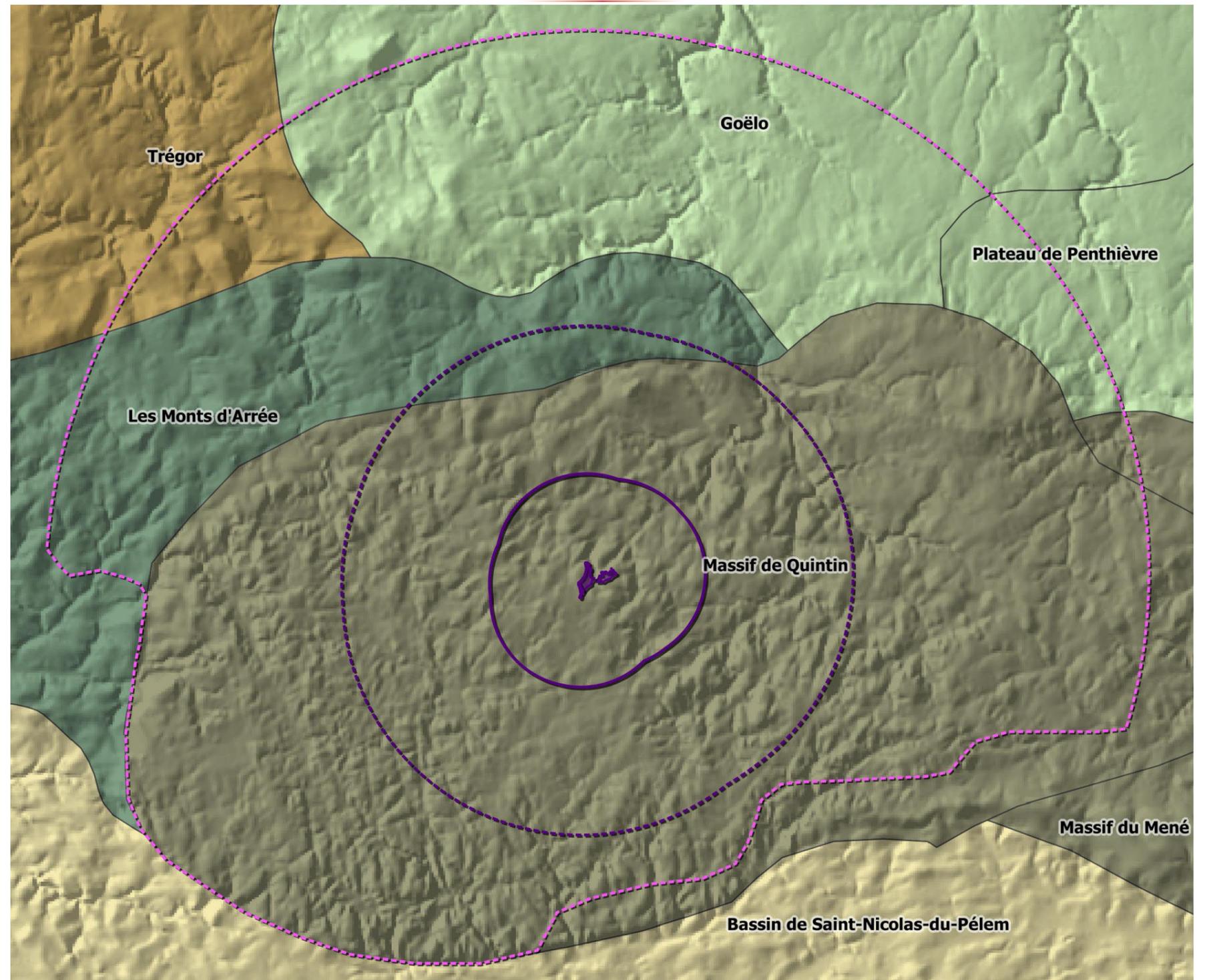
Ces paysages boisés sont aussi bien occupés de grandes forêts principalement composées de feuillus (hêtres, châtaigniers et chênes sessiles et pédonculés dominants) et de résineux (pins maritime et sylvestre dominants), que de simples bosquets dispersés sur le territoire.

Le caractère acide et pauvre des sols explique en partie la forte proportion de bois. Les résineux, assez bien représentés dans ces paysages, ont été pour l'essentiel introduits par l'Homme dans des campagnes de reboisement d'après guerre.

Cette famille de paysage boisé et de bosquets a des caractéristiques assez hétérogènes. Dans le Goëlo, il ne s'agit pas de grands massifs forestiers tels que l'on peut en observer dans d'autres unités paysagères de cette famille (telles que le Massif de Paimpont par exemple), mais plutôt d'un paysage cultivé mité par de nombreux petits bosquets et de massifs de moindre envergure.

L'enjeu majeur de ces ensembles est la gestion des espaces boisés, qui ont une nette tendance à augmenter puisque la Bretagne a vu passer en vingt ans son taux de boisement de moins de 10 % à plus de 12 %. Ils représentent une ressource importante en bois pour l'énergie, la construction, l'emballage. Mais les paysages de forêts sont également fortement investis par la demande sociale de loisirs.

LES UNITÉS PAYSAGÈRES



Aires d'étude

-  Zone d'implantation potentielle
-  Aire d'étude rapprochée
-  Aire d'étude intermédiaire
-  Aire d'étude éloignée

Type d'unité paysagère

-  Massif ou plissement dominé par les boisements
-  Autre massif
-  Basses collines
-  Plateau
-  Plaine

0 2.5 5 7.5 10 km



Source : Ensembles et familles de paysages en Bretagne - Laurence Le Du - Blayo, Émilie Bourget et Isabelle Ganzetti

2.4.3. Les paysages de bocage à mailles élargies : le Trégor

Dans ces ensembles, le relief est en général tabulaire, dominé par de vastes plateaux aux vallées parfois très encaissées. Le bocage est encore bien présent mais il est peu dense et les haies bocagères ne sont pas toujours bien connectées entre elles.

Dans les années 1960 à 1980, la politique publique agricole incitait les agriculteurs à procéder à un réaménagement foncier de leurs terres afin de regrouper leurs parcelles autour du siège d'exploitation. Cette politique de remembrement et de réorganisation parcellaire a ainsi induit une augmentation de la taille des parcelles agricoles et a entraîné la disparition de nombreuses haies bocagères.

Les cultures céréalières et fourragères se sont étendues sur les plateaux, prenant le pas sur l'agriculture d'élevage et ses prairies permanentes. À l'inverse, les versants des vallées entrent dans un processus d'abandon et sont le plus souvent occupés par des bois et des landes.

La déconnexion des haies bocagères se poursuit, même si elle est freinée par les politiques de replantation de haies. Le paysage tend à s'ouvrir sur de grands îlots de parcelles non bocagères.

2.4.4. Paysage cultivé à ragosses : le plateau de Penthièvre

Ce paysage de bocage à ragosses est typique de la Haute-Bretagne. L'émondage périodique des branches du tronc des arbres leur donne cette forme particulière et reconnaissable. Cette pratique était, à l'origine, due à un contrat entre le propriétaire et le fermier. Le tronc appartenait au propriétaire qui le transformait en bois de charpente ou en bûches et les branches étaient destinées au fermier qui en faisait des fagots, notamment pour le bois de chauffage. La ragosse était donc un « objet social » et fait aujourd'hui partie consciemment ou non, de l'identité des populations qui lui confèrent un certain attachement. Mais la diminution du nombre d'exploitants met en cause la pérennité de cette pratique par manque de temps, mais aussi par manque de transmission du savoir-faire. C'est pourquoi, la taille des ragosses est de plus en plus souvent mécanisée et externalisée à des entreprises spécialisées.

Ce territoire est composé de plaines ou bas plateaux, avec des grandes parcelles cultivées en maïs et céréales. Le remembrement a marqué le paysage avec des parcelles élargies et des haies restantes majoritairement déconnectées les unes des autres. Comme dans les paysages d'openfield, c'est autour des hameaux que l'arbre est le plus présent, avec quelques belles haies, des replantations ornementales, et aussi parfois un verger conservé pour l'usage familial.

Peu encaissées, les vallées sont souvent drainées et donc cultivées de manière intensive, ce qui n'est pas sans conséquences sur la régression des zones humides, la disparition des prairies permanentes et la dégradation de la qualité de l'eau.

Agrandissement des parcelles et disparition des haies sont les grandes tendances de ces paysages. Certains de ces paysages cultivés à ragosses ont ainsi évolué vers des paysages ouverts, qualifiés de néo-openfield car la structure de l'habitat et du réseau de communication reste très différente de l'openfield « classique » du Centre de la France.

Les habitations sont dispersées en hameaux et sites d'exploitations agricoles de taille importante sur le territoire communal de chaque bourg.

La famille de paysage cultivé à ragosses est l'ensemble le plus représenté en Bretagne (22%) et se situe dans sa partie orientale du fait de sa situation topographique (plateaux et bassins schisteux) et de son climat favorables aux cultures.

2.4.5. Le réseau viaire et l'urbanisation

2.4.5. A. Une seule route nationale

L'aire d'étude éloignée est traversée par un axe routier national structurant, la N 12, qui longe d'est en ouest le nord de la Bretagne, de Rennes à Brest. Elle passe à 14 km au nord du secteur du projet, à hauteur de Guingamp. Son trafic moyen journalier annuel (TMJA) y était d'environ 30000 véhicules par jour (V/J) en 2013¹.

2.4.5. B. Deux niveaux de routes départementales

D'un niveau moindre, plusieurs routes départementales structurantes sont également à noter. Elles sont classées par le conseil départemental des Côtes-d'Armor en deux catégories :

B.1. Routes départementales du réseau structurant

Ce premier réseau est à vocation de transit entre les principales agglomérations du département ou des départements limitrophes. À l'échelle de l'aire d'étude éloignée, il est organisé essentiellement en étoile autour de Guingamp.

L'axe le plus concerné par le projet est la D 8 (liaison Guingamp - Rostrenen *via* Bourbriac) qui traverse l'aire d'étude éloignée du nord au sud en passant à moins de 700 m de l'aire d'étude immédiate. Son trafic y est de plus de 4000 V/J entre Guingamp et Bourbriac, mais il descend sous les 1500 V/J à la traversée de l'aire d'étude rapprochée et plus au sud.

Les axes les plus fréquentés sont cantonnés dans l'aire d'étude éloignée. Il s'agit en premier lieu de la D 787 (axe Carhaix-Plouguer - Guingamp, TMJA compris entre 3385 et 4485 V/J selon les tronçons) qui passe à plus de 9 km au nord-ouest.

L'aire d'étude intermédiaire est concernée par deux axes au trafic bien plus modeste : la D 767 (liaison Guingamp - Corlay, TMJA compris entre 851 et 1006 V/J) et la D 22 qui relie Belle-Isle-en-Terre à Quintin *via* Bourbriac et Plésidy. Son trafic moyen dépasse à peine les 700 véhicules par jour entre ces deux bourgs.

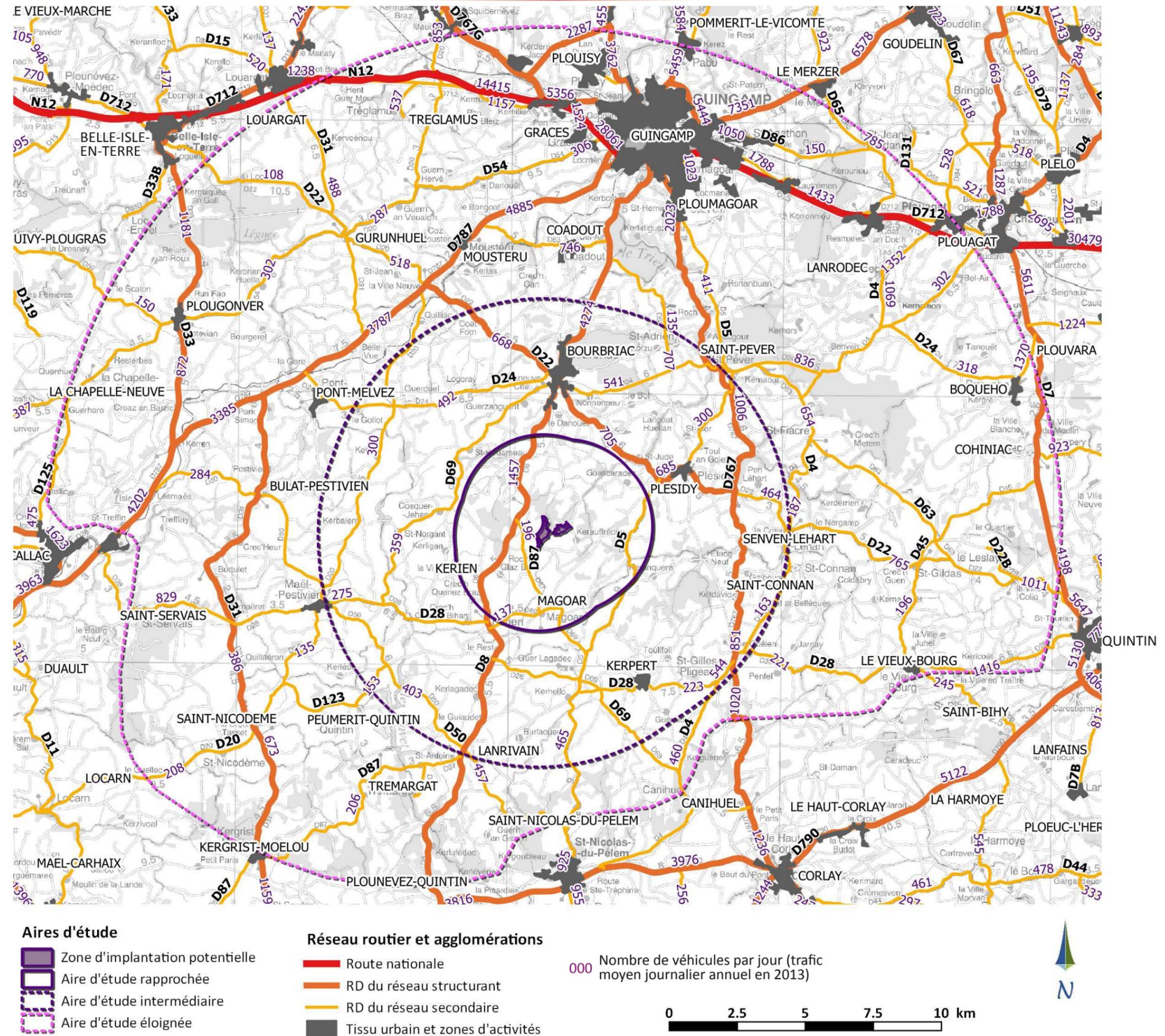
B.2. Routes départementales du réseau secondaire

Ce second réseau, qui se greffe sur le précédent, est à vocation de desserte des bourgs du département. Il crée un maillage dense sur toute l'aire d'étude. La plupart des routes qui le composent ont un trafic moyen journalier annuel inférieur à 1000 véhicules par jour.

Trois routes de cette catégorie traversent l'aire d'étude rapprochée : la D 87 (desserte de Magoar depuis la D 8 au nord-ouest), la D 69 (desserte de Magoar depuis Kerrien et le sud-est) et la D 5 (axe Saint-Péver - Saint-Nicolas-du-Pélem).

¹ Source : conseil départemental des Côtes-d'Armor, direction des infrastructures et déplacements

LE RÉSEAU ROUTIER ET LES AGGLOMÉRATIONS



Sources : Conseil départemental des Côtes-d'Armor. Les contributeurs Openstreetmap.org

2.4.6. Une seule ville et de nombreux petits bourgs

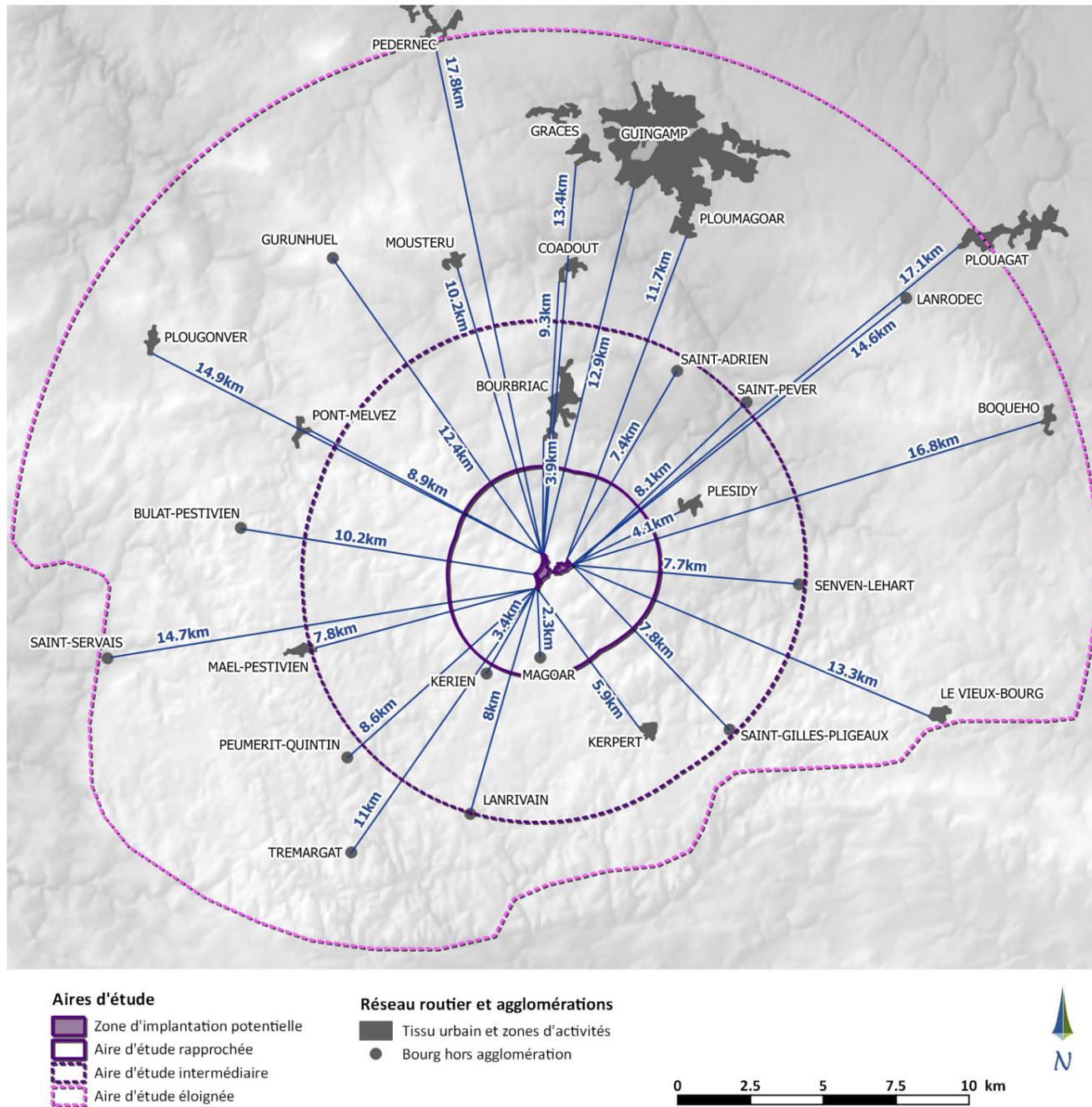
Distante de plus de 13 km et peuplée de 7000 habitants (donnée Insee 2014), Guingamp est la seule ville présente dans l'aire d'étude éloignée. Elle constitue, avec Ploumagoar, une entité d'une douzaine de milliers d'habitants.

Le reste de l'aire d'étude éloignée est composé de communes nettement moins peuplées, le niveau de population étant d'ailleurs plus faible au sud – dans le cœur du Massif de Quintin – que dans la moitié nord, qui comprend les franges du Trégor, du Goëlo et du Penthièvre, davantage soumises à l'influence de la RN 12, du littoral et de l'agglomération briochine.

Toutes les communes rurales comportent un bourg, mais celui-ci ne regroupe qu'une faible proportion de la population communale, du fait de l'importance de l'habitat dispersé. Ainsi, les communes les plus faiblement peuplées présentent des bourgs de très petite taille, souvent de celle d'un hameau, dans lesquels les services et commerces sont rares, voire absents.

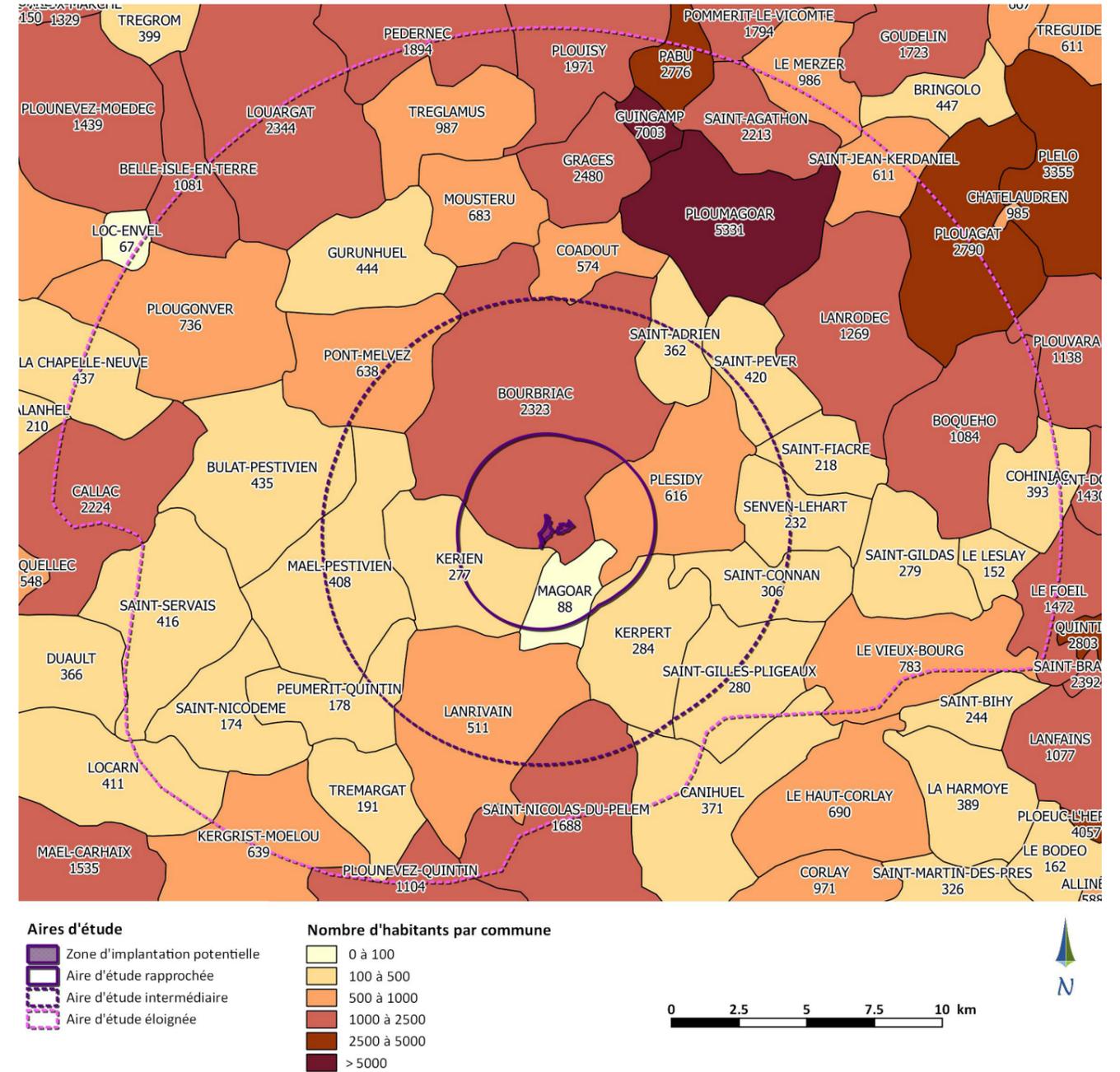
A contrario, Bourbriac a conservé une certaine centralité et un bourg qui continue d'être animé par des commerces.

DISTANCE AUX AGGLOMÉRATIONS ET AUX BOURGS



Source : Corine Land Cover 2012

POPULATION DES COMMUNES



Source : Insee

2.5. RELATIONS VISUELLES DANS L'AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE

2.5.1. Contexte visuel

L'aire d'étude rapprochée présente un contexte visuel complexe, qui est le résultat de la combinaison des composantes présentées précédemment. Il est toutefois possible de le résumer selon la typologie simplifiée suivante :

Au sud : un plateau bocager et vallonné

La moitié sud de l'aire d'étude rapprochée est située sur le plateau du Massif de Quintin. Ce plateau est entaillé par de nombreuses petites vallées orientées nord-sud.

Les boisements sont nombreux, mais ils restent de petite taille (quelques hectares). Ils sont situés plutôt sur les flancs de coteaux abrupts et les zones humides, délaissant ainsi les points hauts. La densité bocagère est importante, les haies y sont composées d'arbres de grande taille.

L'habitat est composé uniquement de sièges d'exploitations agricoles et de petits hameaux, à l'exception du bourg de Magoar, seul village de l'aire d'étude rapprochée.

Il en résulte la vision d'un paysage intimiste, aux horizons proches et souvent limités au Massif de Quintin en lui-même. Les échelles de perception sont très courtes.

Au nord : un coteau boisé et bocager, orienté vers le nord

Ce coteau présente un relief plus marqué, car les vallées des cours d'eau qui ont pris leur source dans le Massif de Quintin pour s'écouler vers le nord entaillent davantage cette frange du massif que plus en amont, au cœur du massif. La densité de boisements et de haies bocagères hautes et denses y est importante. La frange du massif est longée par des boisements de surface plus importante que ceux, nombreux, qui émaillent le reste du massif au sud et la descente sur le Goëlo au nord.

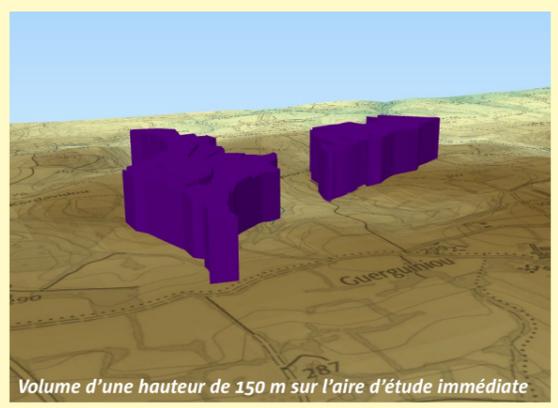
Il en résulte une vision contrastée entre des points hauts qui dispensent des vues panoramiques, où le paysage est perçu à grande échelle vers le nord et des visions fermées depuis les fonds de vallée. Selon leur position sur le coteau, les hameaux ont des relations visuelles fortes ou totalement absentes avec le secteur du projet.

2.5.2. Relations visuelles avec les secteurs d'habitat

Sur l'aire d'étude rapprochée, il y a une répartition inégale entre trois situations, la première étant la moins représentée : les hameaux présentant des vues ouvertes en direction du secteur du projet, ceux présentant des vues tronquées ou filtrées et enfin ceux qui se caractérisent par une fermeture visuelle totale.

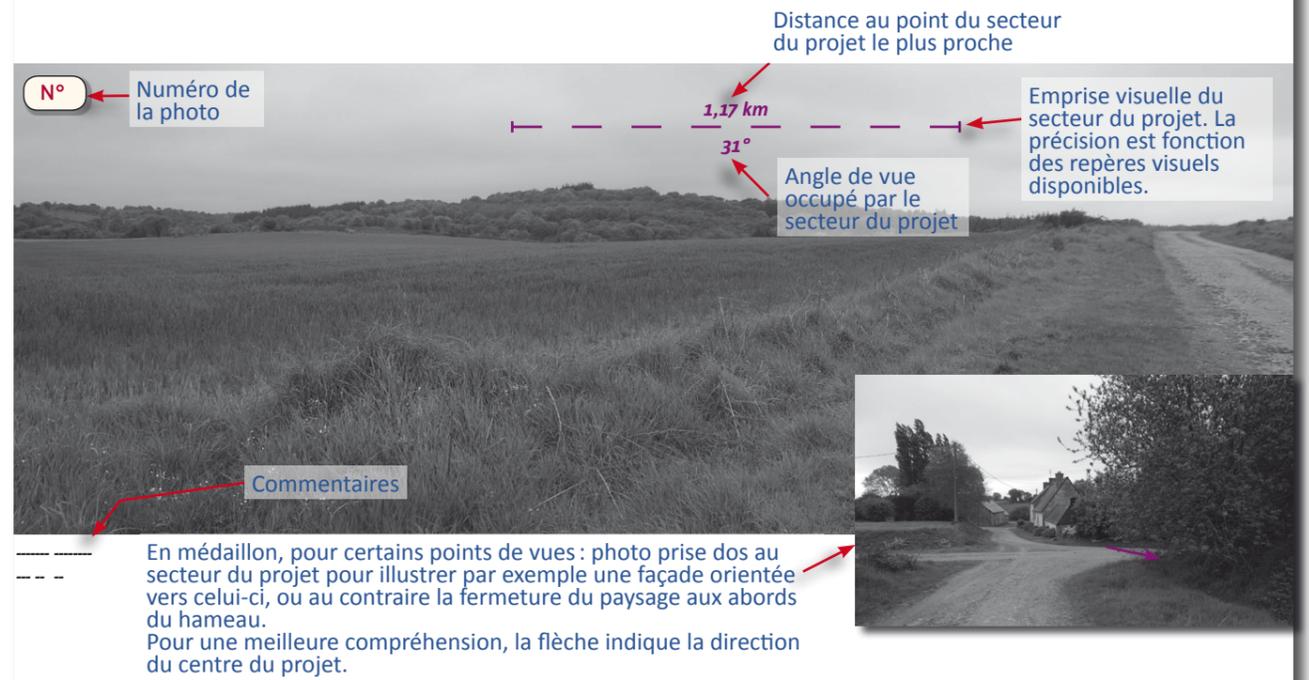
Précisions sur les termes utilisés

En règle générale, on parle de « projet » lorsqu'il s'agit de préciser la direction globale de l'aire d'implantation potentielle. En revanche, lorsque l'on parle de « secteur du projet », ce n'est pas uniquement la surface au sol qu'il faut considérer, car il faut aussi prendre en compte la hauteur potentielle des éoliennes (environ 150 m). C'est donc un volume qu'il faut considérer.



MÉTHODE DE LECTURE DES PHOTOS RELATIVES AUX POINTS DE VUE PROCHES

Afin de localiser le secteur du projet sur les photos, sans les surcharger de renseignements, la méthode présentée ci-dessous a été utilisée.



2.5.2. A. Quelques hameaux aux vues pleines et entières sur le secteur du projet

Assez peu de hameaux dispensent des vues ouvertes depuis les habitations ou leurs abords en direction du secteur du projet. Ceci est dû principalement à la topographie et à la densité des boisements et haies bocagères, auxquelles vient plus localement s'ajouter la végétation des jardins ou les bâtiments annexes (hangars, bâtiments d'exploitation agricole) qui peuvent fermer totalement la vue.

Les hameaux présentant des vues ouvertes sont présents dans les différentes directions, mais c'est dans la moitié nord de l'aire d'étude qu'ils sont principalement situés :

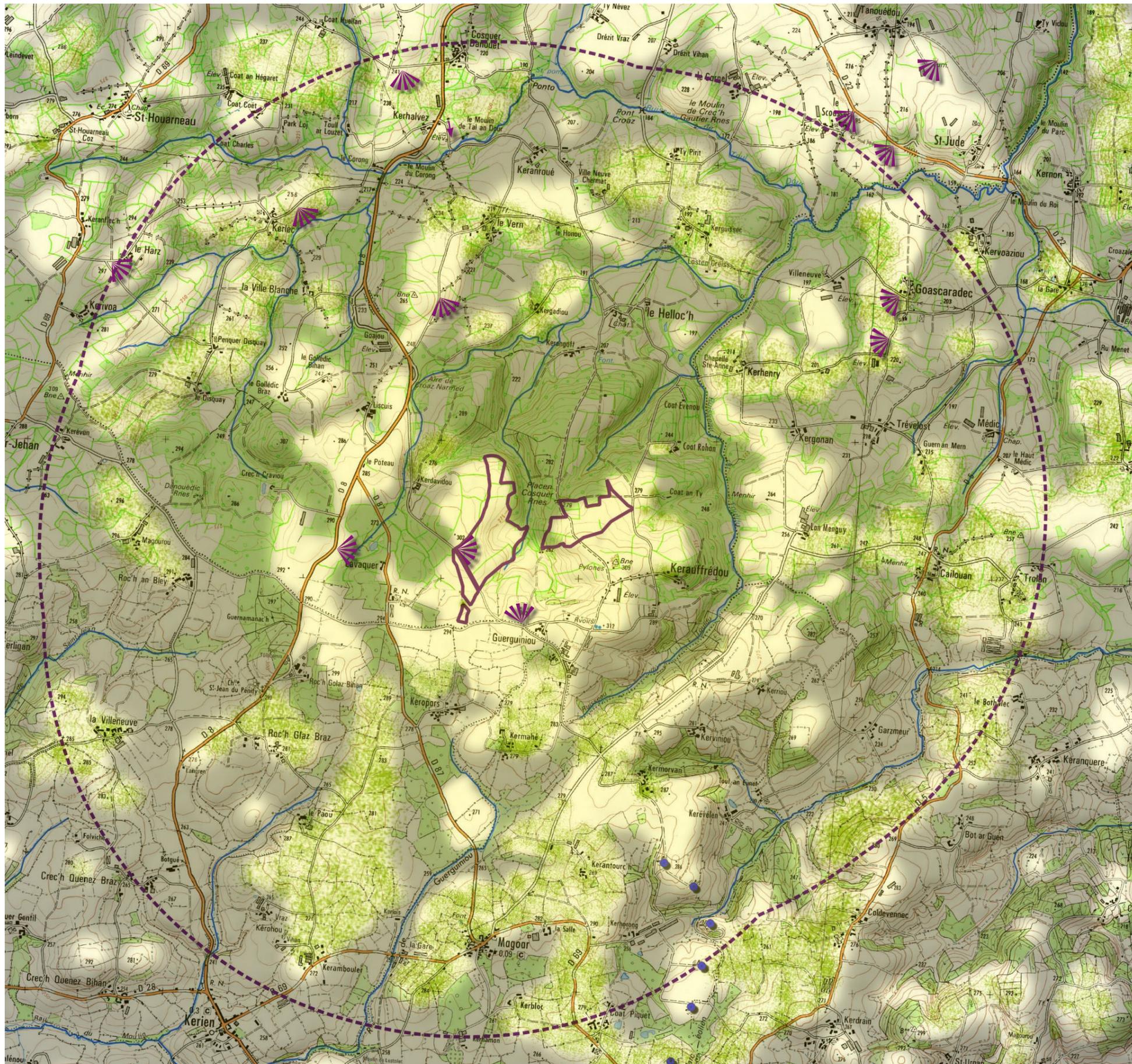
Au sud : le cas isolé de Guerguinou

Parmi les hameaux de « la première couronne » (ceux situés à plus de 500 m), c'est celui qui possède la plus grande ouverture visuelle depuis ses abords, puisque l'intégralité du secteur du projet est visible. Toutefois, les habitations sont masquées par une haie de conifères qui longe le hameau au nord et leurs façades principales sont orientées vers le sud.



Vue ouverte depuis les abords de Guerguinou.

Voir page 35 la localisation de la prise de vue.



PERCEPTION DANS L'AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE



-
- Vue ouverte : zone en réciprocité visuelle avec le secteur du projet
- Vue filtrée : fermeture visuelle progressive par la végétation (bocage, bosquets, jardins...)
- Vue masquée : fermeture visuelle forte par la végétation (boisement, bocage...) ou sans contact visuel du fait du relief
- Point de vue panoramique
- Façade principale orientée vers le secteur du projet, dans un paysage ouvert

- Aires d'étude**
- Zone d'implantation potentielle
 - Aire d'étude rapprochée

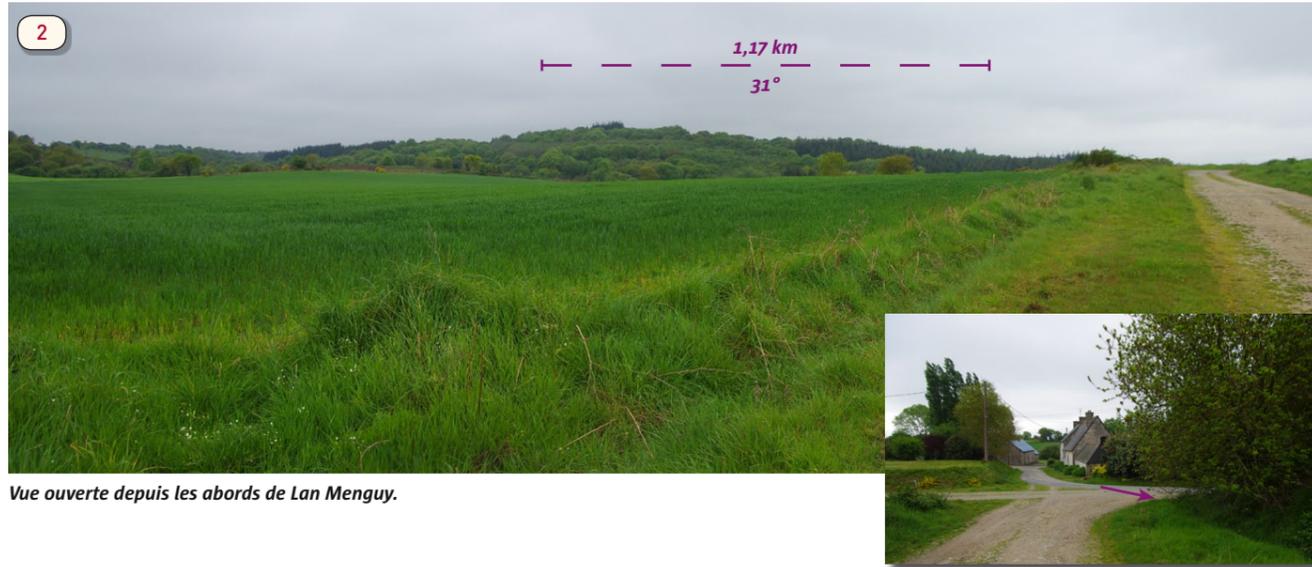
- Hydrographie**
- Cours d'eau

- Contexte éolien**
- Parc éolien en service



À l'est et au nord-est: Lan Menguy et Goascaradec

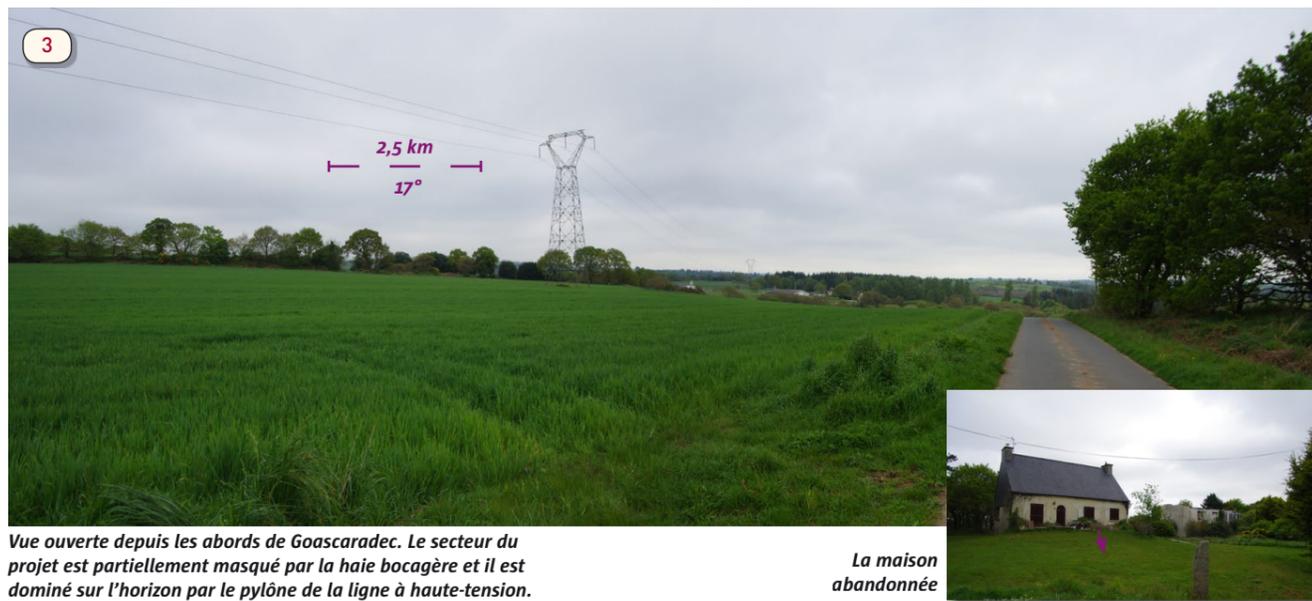
Un peu plus éloigné que Guerguinou, Lan Menguy dispense une ouverture visuelle aussi importante, quoique la vue soit plus courte et l'échelle de perception du paysage un peu moins importante. Ici l'horizon est occupé des boisements qui s'étendent tout le long du panorama. La butte boisée est en fait le coteau en rive droite du ruisseau du Touldu, qui s'écoule en contrebas. On note toutefois que les habitations sont situées en léger contrebas derrière la ligne de crête et ne dispensent aucune vue en direction du secteur du projet.



Vue ouverte depuis les abords de Lan Menguy.

Plus au nord, le hameau de Goascaradec est implanté en sommet de coteau. Le parcellaire agricole très élargi permet à la vue de s'étendre vers l'ouest et, dans une moindre mesure vers le sud, où une haie bocagère filtre les vues sur l'horizon plus lointain, incluant le secteur du projet. Le paysage est ici dominé par les pylônes d'une ligne à haute tension qui relie Ploufragan à Berrien (ancienne centrale de Brennilis) et qui passe à proximité de Goascaradec.

À noter que la seule maison du hameau dont la façade principale est orientée dans cette direction est actuellement abandonnée. Les autres habitations sont en recul, masquées par la végétation et le bâti voisin. L'ouverture visuelle concerne donc les abords immédiats du hameau et non les habitations.



Vue ouverte depuis les abords de Goascaradec. Le secteur du projet est partiellement masqué par la haie bocagère et il est dominé sur l'horizon par le pylône de la ligne à haute-tension.

La maison abandonnée

Au nord et au nord-ouest: le Golledic Bihan, Kerhalvez et le Harz

Dominant moins le paysage que les hameaux précédemment présentés, Golledic Bihan se situe en ligne de crête, à une altitude proche de 250 m, soit en contrebas d'une vingtaine de mètres de l'aire d'étude immédiate.

Masses boisées et linéaires bocagers constituent un ourlet végétalisé le long du coteau qui s'étend sur la ligne d'horizon, sans véritablement fermer le paysage. La vue reste largement ouverte en direction du secteur du projet.

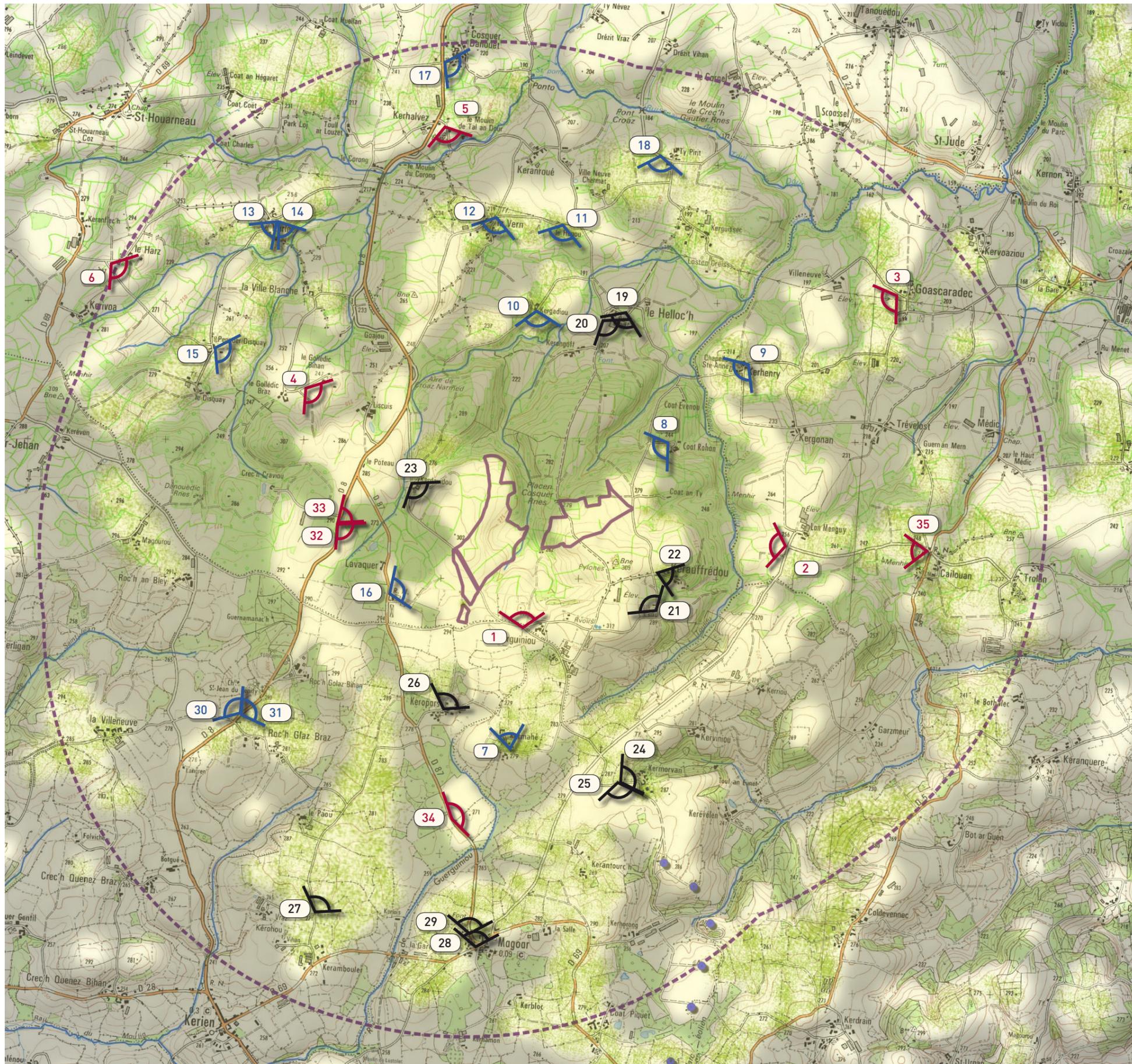


Vue ouverte depuis les abords de Golledic Bihan.

Plus bas (établi aux environs de 210 m NGF) mais plus éloigné, Kerhalvez présente sur sa frange orientale une situation similaire de vue ouverte, dans laquelle la végétation qui se succède dans les différents plans du paysage atténue l'impression de vue panoramique.



Vue ouverte depuis Kerhalvez.



LOCALISATION DES PRISES DE VUE
DANS L'AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE



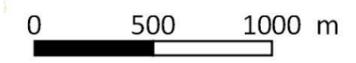
- N°  Photo illustrant une vue ouverte
- N°  Photo illustrant une vue filtrée ou tronquée
- N°  Photo illustrant une vue fermée

-  Vue proche } Vue ouverte : zone en réciprocité visuelle avec le secteur du projet
-  Vue filtrée : fermeture visuelle progressive par la végétation (bocage, bosquets, jardins...)
-  Vue masquée : fermeture visuelle forte par la végétation (boisement, bocage...) ou sans contact visuel du fait du relief

- Aires d'étude**
-  Zone d'implantation potentielle
 -  Aire d'étude rapprochée

- Hydrographie**
-  Cours d'eau

- Contexte éolien**
-  Parc éolien en service





Longue vue panoramique depuis les abords du Harz, sur la descente vers le Trégor (à gauche).

Voir page 35 la localisation des prises de vue.

Enfin, le hameau du Harz, situé en limite de l'aire d'étude rapprochée, est implanté à une altitude d'environ 280 m, en sommet de coteau. Cette situation lui offre un large panorama vers l'ouest, qui englobe le secteur du projet (photo n° 6).

2.5.2. B. De nombreux hameaux aux vues filtrées ou tronquées

Cette situation est plus fréquente que la précédente. À l'exception de Kermahé (photo n° 7), situé au sud du secteur du projet, elle concerne uniquement des hameaux situés dans la moitié nord de l'aire d'étude rapprochée.

La plupart d'entre eux sont implantés sur un coteau, souvent peu pentu mais orienté en direction du secteur du projet. Cette topographie favorise l'ouverture visuelle, mais elle est compensée par une fermeture totale ou partielle par une trame arborée haute, qu'il s'agisse de bosquets ou haies bordant les jardins ou de boisements un peu plus éloignés des hameaux. La vue est alors soit filtrée (trame arborée peu dense ou interrompue), soit tronquée (trame arborée dense, mais en recul du hameau). Ces situations concernent les hameaux suivants : Coat Rohan (photo n° 8), Kerhenry (photo n° 9), Kergadiou (photo n° 10), Kerguissec, le Honou (photo n° 11), le Vern (photo n° 12), Kerlec (photos n° 13 et 14), la Ville Blanche, Penquer Disquay (photo n° 15), Lavaquer (photo n° 16, page 38), le Poteau, Cosquer Danouët (photo n° 17).

Ty Pirit (photo n° 18) se distingue des hameaux précédents par sa situation plus haute sur le coteau. Le paysage est nettement plus ouvert, presque panoramique. La vue s'échappe au sud, intégrant le parc éolien de Magoar/Kerpert, à plus de 5 km. Parmi les hameaux présentant une vue ouverte ou tronquée, c'est le seul qui comporte une intervisibilité avec un autre parc éolien en service. Mais en direction du secteur du projet, le terrain s'élève très légèrement et les boisements et haies bocagères tronquent la vue.



Kermahé : L'interruption ponctuelle de la trame végétale autour du hameau génère des fenêtres visuelles, à l'exemple de celle-ci. Le regard parvient alors à s'échapper en direction du secteur du projet, du fait d'une topographie très atténuée (quasiment plane).



Coat Rohan : la pente descendante du premier plan favorise l'ouverture du paysage, mais la densité de la végétation proche tronque fortement la vue en direction du secteur du projet. Le paysage est ici perçu à petite échelle, il est dominé par l'ambiance arborée, semi-jardinée.



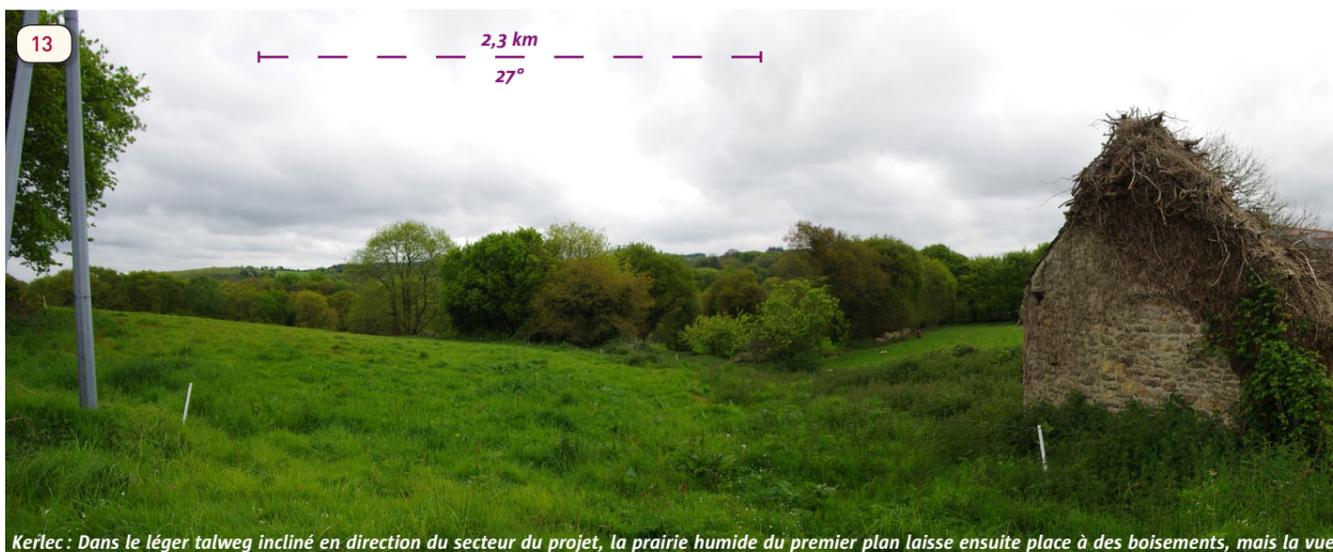
Kerhenry : au centre du hameau, une fenêtre visuelle s'ouvre dans l'axe de la route en direction du secteur du projet. Elle reste très étroite, car le paysage se ferme immédiatement de part et d'autre par le bâti et les haies sur talus. À noter que plus en recul au nord, à l'approche du hameau, la vue s'ouvre davantage, mais elle reste tronquée par la végétation.



10 Kergadiou : La topographie est similaire à la photo précédente, mais les boisements étant plus éloignés, le paysage est nettement plus ouvert. L'ambiance est ici forestière et agricole



11 Le Honou : Une très faible pente au premier plan et des masses arborées à proximité : à la belle saison, la vue est fermée par la végétation en direction du secteur du projet. En hiver, elle sera davantage filtrée que fermée.



13 Kerlec : Dans le léger talweg incliné en direction du secteur du projet, la prairie humide du premier plan laisse ensuite place à des boisements, mais la vue



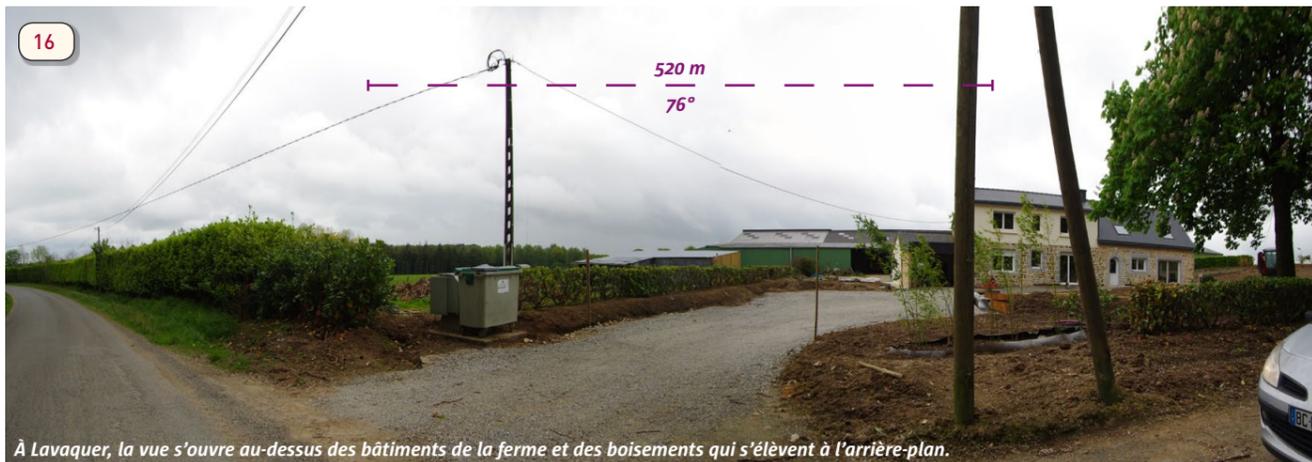
12 Le Vern : La pente légèrement descendante et la trame arborée discontinue du hameau et de ses abords occasionnent une vue semi-ouverte en direction du secteur du projet.



15 Penquer Disquay : la vue s'ouvre vers la zone humide en contrebas avant d'être arrêtée par une butte et des boisements situés de part et d'autre de celle-ci.



14 parvient néanmoins à s'échapper jusqu'à un relief secondaire (visible surtout sur la gauche).



À Lavaquer, la vue s'ouvre au-dessus des bâtiments de la ferme et des boisements qui s'élèvent à l'arrière-plan.



Cosquer Danouet : la végétation qui borde le hameau filtre très fortement la vue en direction du secteur du projet.



Ty Pirit : la vue s'ouvre dans l'axe de la route jusqu'au parc éolien de Magoar/Kerpert, visible à l'horizon. Elle se ferme plus rapidement en direction du secteur du projet par la combinaison du relief et de la végétation.



2.5.2. C. De nombreux hameaux sans relation visuelle avec le secteur du projet

Les autres hameaux de l'aire d'étude rapprochée n'ont aucune relation visuelle avec le secteur du projet, du fait de la topographie et/ou de la densité de la végétation arborée.

On retrouve parmi eux les hameaux proches, mais implantés le long de coteaux montant vers le secteur du projet. Pour ceux-ci, la séparation visuelle est due à la topographie, indépendamment de l'occupation du sol. Sont concernés :

- à l'est, en rive gauche du ruisseau du Touldu : Kerauffrédou (photos n° 21 et 22), Coat an Ty, Coat Evenou ;
- au nord : le Helloc'h et son château (photos n° 19 et 20), Kerangoff ;
- à l'ouest : Kerdaïdou (photo n° 23).

D'autres hameaux plus éloignés sont dans la même situation :

- à l'est : Trévélou, Médic, Villeneuve...
- au nord : le Moulin du Corong.
- au sud-est, au-delà de la première ligne de crête : Kermorvan (photos n° 24 et 25), Kerviniou, Keriou, Keréléven, Garzmeur.



À l'arrivée sur le château du Helloc'h, le secteur du projet se situe derrière celui-ci. Le paysage est totalement fermé par le bâti et la végétation, mais un photomontage sera nécessaire pour valider l'absence d'intervisibilité.



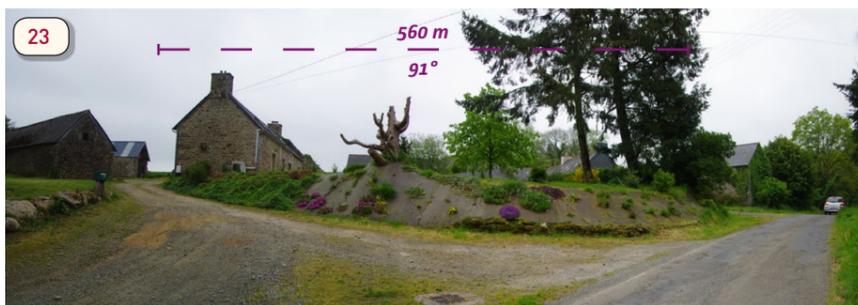
Vue sur la trame arborée qui ceinture le château du Helloc'h.



21 Kerauffrédou : vue fermée par la topographie en direction du secteur du projet depuis l'habitation la plus au sud.



22 Kerauffrédou : la topographie est moins marquée depuis les autres habitations, mais leurs façades sont perpendiculaires à la direction du secteur du projet. Celui-ci est hors champ,



23 Kerdauidou : positionnement en contrebas du coteau.



24 À Kermorvan, la vue est largement ouverte vers le sud et le parc éolien de Magoar/Kerpert, tandis qu'elle est fermée par la végétation et la topographie vers le nord et le secteur du projet.



Au sud, à Keropars, c'est la densité de végétation bordant le hameau qui ferme la vue, en l'absence d'une forte déclivité (photo n° 26).

Plus loin vers le sud-est, la topographie reste modérée, mais au-delà des points hauts, la vue se ferme rapidement autour des hameaux, le plus souvent grâce à la densité des haies bocagères et boisements (photo n° 27).

Ceci ne signifie pas une absence systématique d'enjeu, car pour certains d'entre eux, notamment les plus proches du secteur du projet, les voies d'accès aux hameaux peuvent avoir des relations visuelles importantes avec le secteur du projet; mais à éloignement équivalent, l'enjeu y sera moins important que depuis les hameaux aux vues ouvertes sur le secteur du projet.



26 Keropars : la haie bocagère haute et dense qui borde le hameau ferme totalement la vue vers le nord.



27 Abords de Kerahou et de Kerambouler : Aux différents plans du paysage, des linéaires bocagers ou des masses boisées se succèdent pour créer un paysage arboré semi-fermé.

Voir page 35 la localisation des prises de vue.

2.5.2. D. Un seul centre bourg, sans relation visuelle avec le secteur du projet

Le bourg de Magoar est le seul qui soit présent dans l'aire d'étude rapprochée. Le relief ne présente pas d'obstacle visuel formel entre les deux, mais a contrario il n'offre pas non plus de situation panoramique depuis le bourg ou ses abords. La densité de végétation qui borde le bourg est suffisamment dense pour fermer rapidement les vues vers le nord. Malgré la faible densité du bâti autour de la place centrale, le bourg n'a ainsi pas de relation visuelle avec le secteur du projet. La vue, fermée en été, peut éventuellement être très filtrée en hiver, après la chute des feuilles. En revanche, cette situation est tributaire d'une pérennité de la structure végétale bordant le bourg, garante d'une fermeture visuelle par un écran végétal homogène.



La place centrale de Magoar : une fermeture visuelle presque totale par la végétation en direction du nord.

2.5.2. E. Résumé des enjeux relatifs à l'habitat dans l'aire d'étude rapprochée

Pour six hameaux, les vues sur le secteur du projet sont ouvertes et l'enjeu est fort.

Une douzaine présentent des vues filtrées ou tronquées. Pour les plus proches (moins de 1 km), l'enjeu est fort, tandis qu'il est modéré pour ceux plus éloignés.

Les autres hameaux de l'aire d'étude rapprochée, de même que le bourg de Magoar, n'ont pas de relation visuelle avec le secteur du projet. Pour ceux dont les abords présentent des ouvertures visuelles importantes, l'enjeu est selon les cas modéré à faible (selon l'éloignement et le niveau de relation visuelle depuis les abords). Pour les autres, le projet ne comporte pas d'enjeu.



La sortie nord du bourg de Magoar, par la D 87 : le maillage bocager qui accompagne la voirie prolonge cette fermeture visuelle, avant de devenir progressivement moins dense.

Voir page 35 la localisation des prises de vue.

2.5.3. Relations visuelles avec les voies de communication

2.5.3. A. Une séquence au paysage ouvert le long de la D 8

La D 8 (axe routier nord-sud passant notamment par Bourbriac et Kerien) est le seul axe routier structurant à traverser l'aire d'étude rapprochée. Passant par un sommet de coteau à l'ouest de la zone d'implantation potentielle, elle y offre une séquence d'ouverture visuelle sur environ 2 km. Le paysage s'ouvre à l'est sur un vallon boisé. Les peupleraies et plantations de conifères alternent avec les masses boisées composées d'essences locales et issues d'un abandon de l'agriculture. Le coteau opposé apparaît ainsi comme une bande boisée hétérogène derrière laquelle se situe le secteur du projet.

Au nord comme au sud de cette séquence, la route descend en fond de vallée et le paysage se referme assez rapidement.

L'aire d'étude rapprochée contient par conséquent une seule séquence paysagère en relation visuelle avec le secteur du projet depuis un axe routier structurant, mais cette séquence est suffisamment longue pour jouer un rôle significatif dans la découverte du paysage le long du parcours.

2.5.3. B. Peu de visibilité depuis les routes départementales d'intérêt local

Embranchée sur la D 8 à l'ouest de la zone d'implantation potentielle, la D 87 supporte uniquement un trafic local, entre Bourbriac et Magoar. Elle présente une alternance de séquences d'ouvertures visuelles, assez courtes mais proches du secteur du projet (duquel elle passe à moins de 600 m, à Lavaquer) et de séquences de fermeture visuelle à la traversée de boisements.

La D 69 au sud et la D 5 à l'est sont plus en recul et dispensent nettement moins d'ouverture visuelle en direction du secteur du projet. La première est davantage concernée par le parc éolien de Magoar/Kerpert, qu'elle traverse.



La D 5 au nord-est : courte séquence d'ouverture visuelle vers les coteaux boisés qui contiennent le secteur du projet.



La D 8, depuis le sud, à hauteur de Roc'h Glaz Bras. Ce point se situe à la remontée sur le coteau, avant l'arrivée sur la ligne de crête. La vue est tronquée par la superposition de haies bocagères et de boisements en ligne de crête. En revanche, le panorama s'étend à l'ouest, jusqu'au parc éolien de Bourbriac. Au centre, presque dans l'axe de la route, le paysage est dominé par la tour de télécommunication de Roc'h Golaz Bihan.



La D 8, à son passage à l'ouest du secteur du projet, en léger surplomb d'un vallon dont le fond est boisé. La vue est assez courte, mais très large.



La D 87, à la traversée d'une séquence d'ouverture visuelle, entre deux boisements. Même lorsque le paysage est ouvert, l'arrière-plan est constitué d'une bande boisée continue sur l'horizon.

2.5.4. Des itinéraires de randonnée en relation visuelle avec le secteur du projet

La communauté de communes Guingamp-Paimpol-Armor-Argoat-Agglomération (GP3A) est dotée d'un réseau important d'itinéraires de randonnée pédestre, dont trois empruntent à des degrés divers l'aire d'étude rapprochée.

2.5.4. A. Une boucle traversant la zone d'implantation potentielle

Le circuit An Tri Eskob parcourt une boucle autour et au travers de la zone d'implantation potentielle. Long d'une dizaine de kilomètres, il emprunte majoritairement des chemins d'exploitation et ponctuellement le réseau routier.

Il met à profit la diversité d'ambiances paysagères, en empruntant les fonds de vallée, principalement dans la partie nord de la boucle, et les hauteurs, surtout au sud et à l'est.

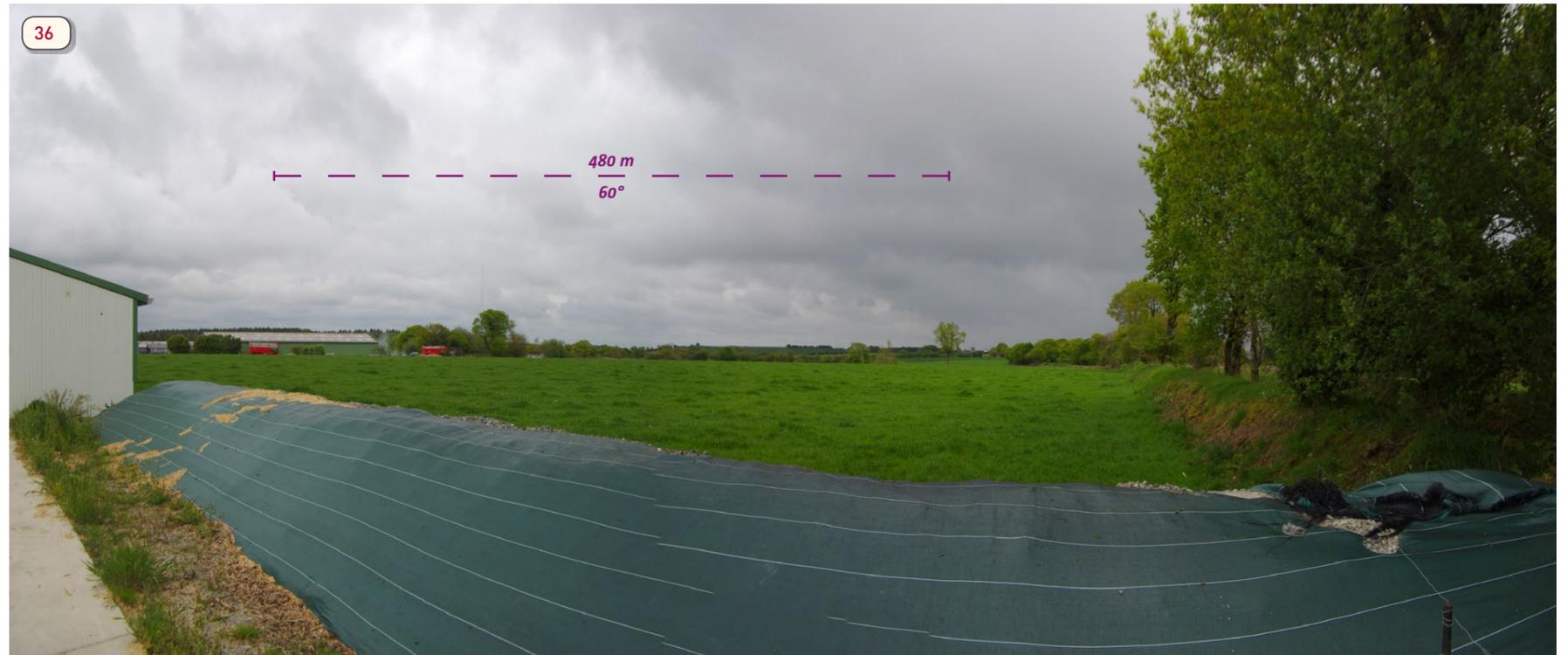
Les ambiances boisées aux paysages fermés représentent une proportion importante du parcours, à l'ouest et au nord-est, tandis que la partie sud et sud-est permet de découvrir les ambiances de paysage bocager sur plateau, aux vues largement ouvertes, majoritairement vers le nord et le secteur du projet, ponctuellement (au sud-est, aux abords du réservoir d'eau potable) vers le sud et le parc éolien de Magoar/Kerpert, selon l'orientation de la topographie.

(Voir également photo n° 1, page 32 et photo n° 10, page 37)

2.5.4. B. Un circuit en retrait à l'est, aux nombreuses fenêtres visuelles vers le secteur du projet

À l'est, le circuit de Toul Du, au départ de l'ancienne gare de Plésidy, met lui aussi à profit la topographie variée, en empruntant des fonds de vallée au paysage fermé et des parties sur plateau au paysage souvent ouvert. C'est ainsi que cet itinéraire possède de nombreuses séquences en relation visuelle avec le secteur du projet. (Voir les photos n° 2 et n° 3, page 34, la photo n° 9, page 36 et la photo n° 35, page 41).

En revanche, le circuit de la ronde des calvaires (au départ du bourg de Kerien au sud-ouest de l'aire d'étude rapprochée) traverse des paysages majoritairement fermés ou dont les vues s'étendent vers l'ouest ou le sud. Il n'a donc pratiquement aucun lien visuel avec le secteur du projet.



Le circuit Tro an Tri eskob, au croisement de la D 87 à Lavaquer : vue ouverte sur le secteur du projet depuis le plateau bocager.



Entrée du hameau de la Villeneuve, traversé par le circuit de la ronde des calvaires : le maillage bocager proche ferme la vue et participe d'une ambiance très arborée.

2.5.4. C. Résumé des enjeux relatifs aux voies de communication et sentiers de randonnée dans l'aire d'étude rapprochée

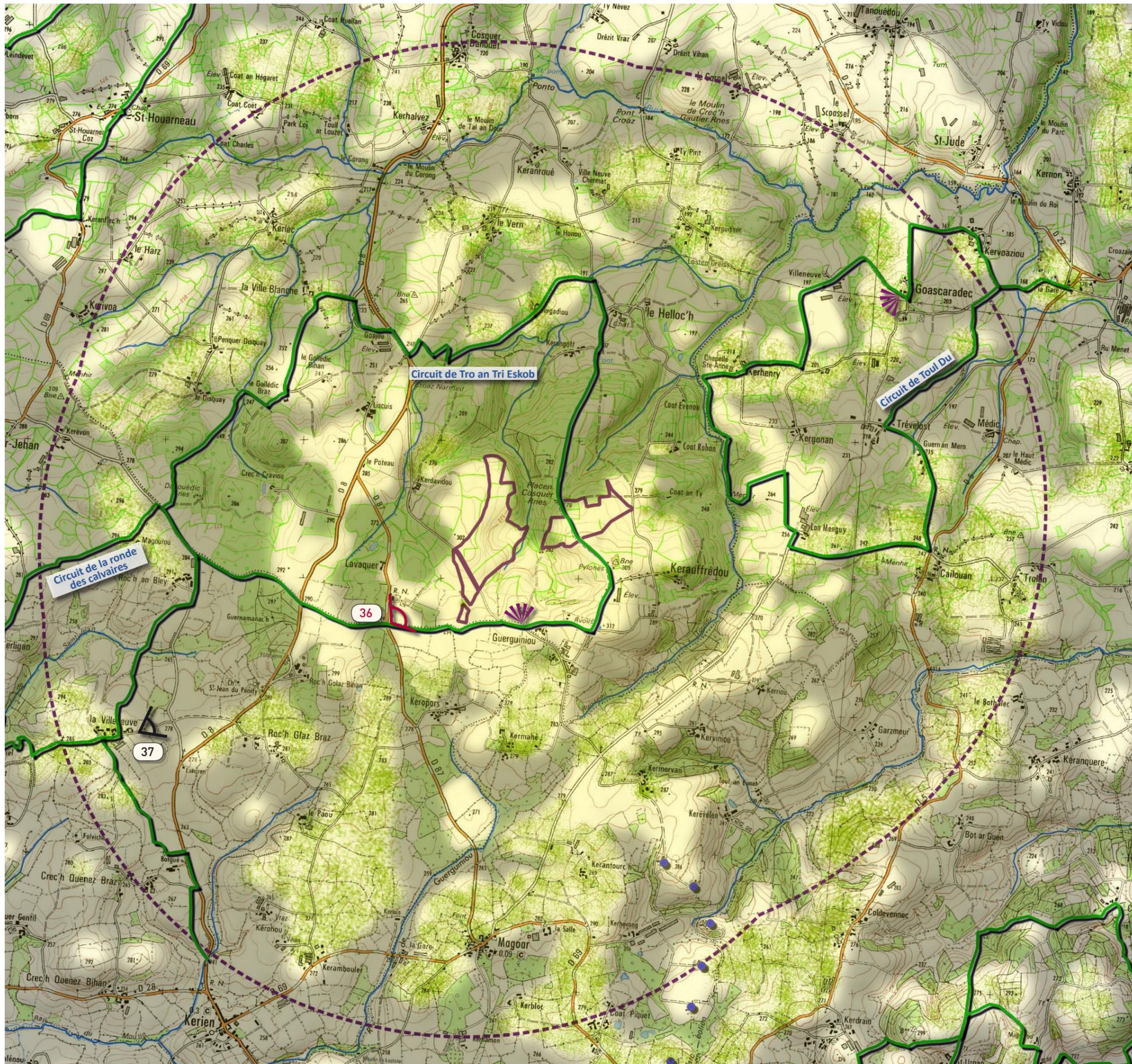
Un seul axe structurant du réseau routier départemental – la D 8 – traverse l'aire d'étude rapprochée. Elle dispense une séquence largement ouverte sur le secteur du projet, à une distance de moins de 1 km. L'enjeu paysager est fort, car le projet aura un rôle important dans le rythme du parcours et le repérage le long de cet axe.

Cet enjeu est fort également pour la D 87, du fait de sa proximité avec le secteur du projet (elle passe à moins de 600 m), même si le trafic est faible.

L'enjeu paysager est plus modéré sur le reste du réseau, plus éloigné et qui supporte un trafic routier faible.

Concernant les sentiers de randonnée, l'enjeu est fort sur le circuit Tro An Trri Eskob, qui traverse le secteur du projet, ce dernier étant visible depuis une majorité du linéaire du parcours. L'enjeu est modéré pour le circuit de Toul Du (Plésidy) qui possède plusieurs séquences paysagères aux vues ouvertes, voire panoramiques intégrant le secteur du projet. Il est faible pour le circuit de la ronde des calvaires (Kerien), ponctuellement concerné par quelques courtes séquences seulement.

On rappellera qu'il s'agit d'itinéraires locaux de randonnées, qui n'ont pas la même portée symbolique que des axes randonnées majeurs tels que certains GR ou les circuits de Saint-Jacques-de-Compostelle.



LOCALISATION DES SENTIERS DE RANDONNÉE
DANS L'AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE

N

N° Photo illustrant une vue ouverte

N° Photo illustrant une vue filtrée ou tronquée

N° Photo illustrant une vue fermée

Vue proche } Vue ouverte : zone en réciprocité visuelle avec le secteur du projet

Vue semi-éloignée }

Vue filtrée : fermeture visuelle progressive par la végétation (bocage, bosquets, jardins...)

Vue masquée : fermeture visuelle forte par la végétation (boisement, bocage...) ou sans contact visuel du fait du relief

Point de vue panoramique le long de l'itinéraire

Aires d'étude

Zone d'implantation potentielle

Aire d'étude rapprochée

Hydrographie

Cours d'eau

Contexte éolien

Parc éolien en service

Tourisme et loisirs

Itinéraire de randonnée

0 500 1000 m

Source : Communauté de communes Guingamp-Paimpol-Armor-Argoat-Agglomération. Fond : IGN Scan 25.

2.6. RELATIONS VISUELLES DANS LES AIRES D'ÉTUDE INTERMÉDIAIRE ET ÉLOIGNÉE

2.6.1. Des vues ouvertes rapidement limitées aux seuls points hauts

La densité bocagère et de boisements qui caractérise le massif de Quintin crée des paysages majoritairement perçus à petite échelle, le regard butant sur les masses végétales les plus proches. Dans les fonds de vallée et sur les espaces de plateau non dominants, les paysages sont ainsi rapidement fermés ou très filtrés, les vues ne s'étendant pas au-delà de quelques centaines de mètres. Seuls les points hauts (sommets et parties supérieures de coteaux bordant les vallées) permettent des ouvertures visuelles plus conséquentes, qui sont alors souvent des vues panoramiques.

Ceci provoque une alternance d'ouverture et de fermeture paysagère et une vision très dynamique du paysage sur l'ensemble du massif de Quintin et à la descente sur le plateau du Trégor - Goëlo au nord.

Mais, dans cette alternance de vues ouvertes et fermées, la proportion de séquences en relation visuelle avec le secteur du projet diminue très rapidement avec l'éloignement. L'aire d'étude éloignée est ainsi composée d'une majorité d'espaces sans relation visuelle avec le secteur du projet, parsemée dans ses points hauts, de petites zones aux vues ouvertes, voire panoramiques.

Ce type de perception étant caractéristique du massif de Quintin, elle concerne également les autres parcs éoliens qui y sont présents. L'étude de l'intervisibilité entre parcs éoliens sera évoquée plus précisément au point 2.9.3, page 77, mais on peut d'ores et déjà évoquer l'ambiance paysagère qui se dégage du massif : des paysages majoritairement fermés ou semi-ouverts dans lequel est souvent perçu un parc éolien proche, et des vues panoramiques qui s'ouvrent des points hauts et qui intègrent les parcs éoliens plus lointains.

Voir page 49 la localisation des prises de vue.

2.6.2. Les bourgs et centres-villes

2.6.2. A. Quelques ouvertures, principalement depuis le nord et l'est

Voir carte page 46

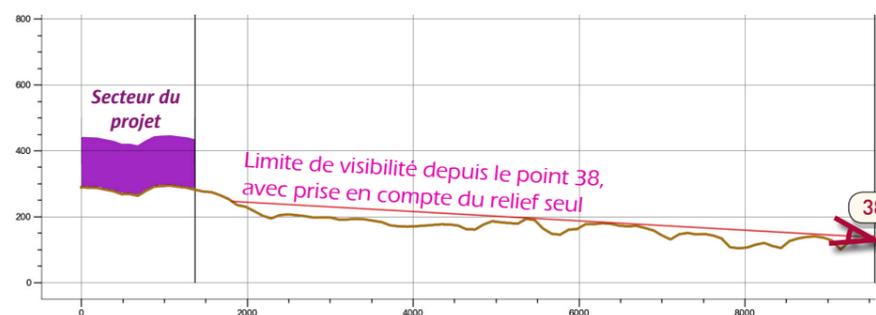
Des bourgs présents dans l'aire d'étude intermédiaire, les plus concernés par une relation visuelle avec le secteur du projet se situent au nord-est et à l'est, en sommet ou sur la partie supérieure d'un flanc de vallée orienté vers le sud ou l'ouest.

Une vue panoramique dans le centre-bourg de Saint-Péver

Saint-Péver est toutefois le seul village dont le centre-bourg, au bâti très peu dense, présente une vue panoramique, qui s'étend au-delà de la vallée du Trieux (photo n° 38). L'éloignement au coteau opposé diminue l'importance de la végétation dans la fermeture du paysage. Le secteur du projet est au cœur du paysage, mais il est éloigné de plus de 8 km, dans un paysage perçu à grande échelle.



Panorama depuis le centre bourg de Saint-Péver, aux abords de l'église.



Profil depuis le centre bourg de Saint-Péver

Le rapport verticale / horizontale est de 3,5 / 1 pour augmenter la perception du relief.

Cette situation se prolonge aux abords du bourg, principalement au nord, où les altitudes sont plus hautes et le panorama plus ouvert encore.

Des vues ouvertes en sortie de bourg à Saint-Adrien et à Saint-Connan

Le bourg de Saint-Adrien a lui aussi une faible densité du bâti, mais la trame végétale y est beaucoup plus importante. Dans une situation topographique analogue, il présente des vues filtrées par les haies bocagères hautes et la végétation des jardins. La vue s'ouvre parfois vers le secteur du projet à la faveur d'une fenêtre visuelle, mais pour l'essentiel l'horizon est perçu d'une manière fragmentée au travers de la végétation (photo n° 39).

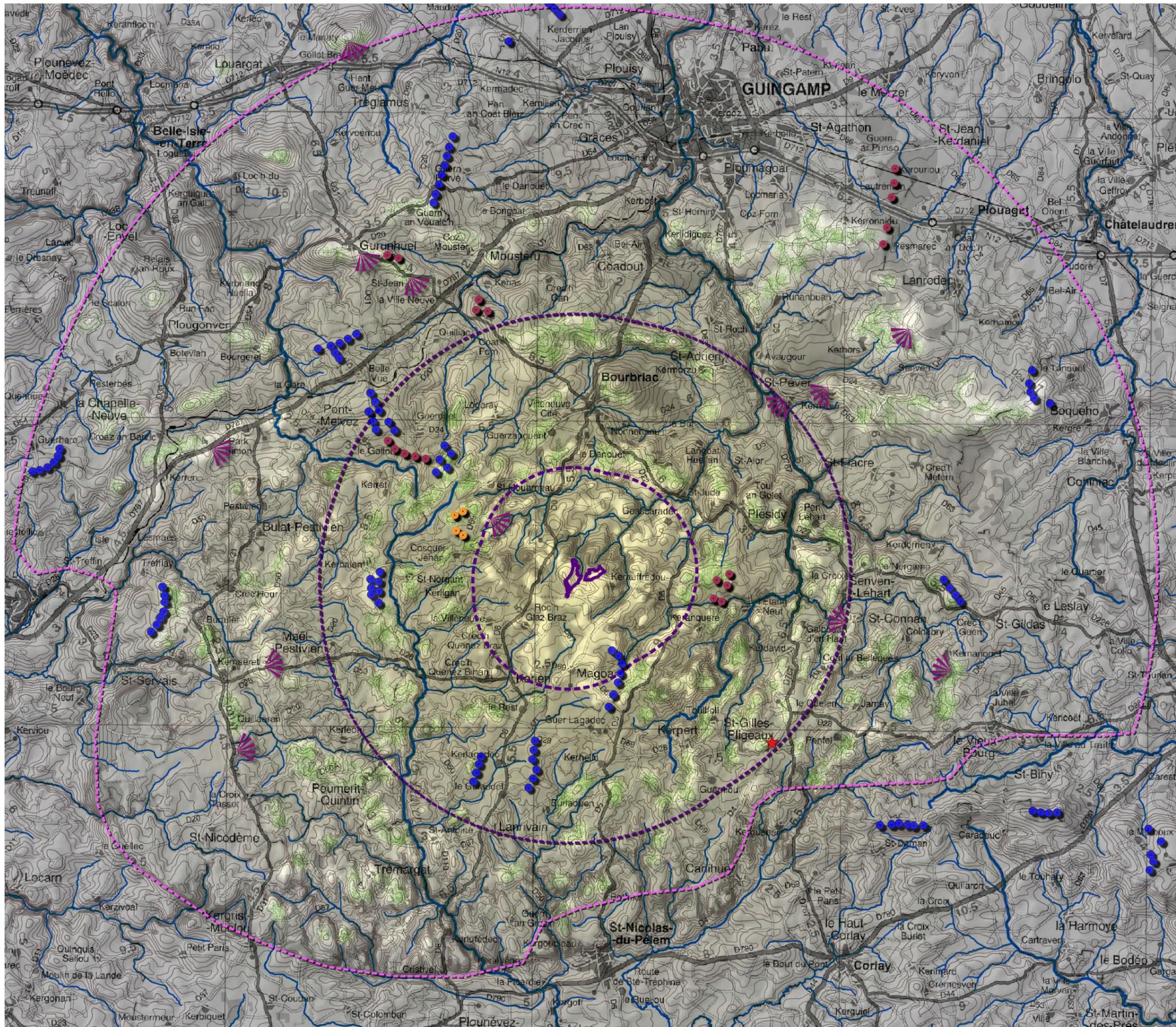


À l'entrée nord du bourg de Saint-Adrien, la vue ne s'échappe au loin que dans une étroite fenêtre visuelle, cadrée par des haies bocagères proches, qui filtrent fortement la vue, notamment en direction du secteur du projet.

À Saint-Connan, la densité du bâti dans le bourg ferme totalement la vue vers l'extérieur, mais il suffit de sortir du bourg par le sud pour que le panorama s'ouvre de nouveau, intégrant le secteur du projet au centre de la vue, à l'horizon (photo n° 40).



Aux abords du bourg de Saint-Connan, le panorama s'ouvre loin à l'ouest, au-delà de la vallée du Trieux qui s'étend en contrebas.



PERCEPTIONS VISUELLES
DANS LES AIRES D'ÉTUDE
INTERMÉDIAIRE ET ÉLOIGNÉE



Vue proche }
 Vue éloignée } Vue ouverte

 Vue filtrée

 Vue masquée

 Point de vue panoramique

- Parcs éoliens en service, autorisés ou en instruction**
- Projet éolien autorisé
 - Parc éolien en service
 - Projet éolien ayant reçu l'avis de l'AE
 - Autre projet éolien en développement

- Aires d'étude**
- Zone d'implantation potentielle
 - Aire d'étude rapprochée
 - Aire d'étude intermédiaire
 - Aire d'étude éloignée

Hydrographie
— Cours d'eau

